



Sans relief, ni transparence

La symphonie de Prague, et la Messe solennelle, de Mozart, présentés lors du dernier concert de l'OSM, dirigé par Helmut Rilling (ci-contre), ne parvinrent pas à combler nos attentes, écrit Carol Bergeron. Peu familier avec les caprices acoustiques de la PdA, le chef n'a su trouver le juste dosage des éléments sonores.
Page B-3

Caprice, retour sur Vedute

René Payant est mort le 3 novembre 1987; il avait 38 ans. Aujourd'hui, l'homme, le professeur, l'ami, l'historien et critique d'art, l'écrivain, le penseur, vivant sous 10, 20, 100 formes différentes dans le souvenir de centaines d'élèves, de collègues, d'artistes, d'inconnus, qui tous l'ont approché ou connu, un moment ou une vie.
Page B-3

Erasmus et le Québec

Il y a une semaine, le chef de l'Assemblée des Premières Nations, George Erasmus, y allait d'une surprenante proposition d'alliance aux Québécois, assortie de plates excuses pour ses violents propos de l'été 1990. La page Idées, Événements du DEVOIR est aujourd'hui toute consacrée à l'analyse de ces propos.
Page B-8

Tourisme et musée

Tourisme et culture font de plus en plus bon ménage. Les exemples foisonnent : le Rijksmuseum d'Amsterdam, le Louvre et le musée d'Orsay à Paris. Le Musée de la civilisation à Québec (ci-contre) ne craint pas d'utiliser le marketing et le service à la clientèle pour mousser ses visites et créer une histoire d'amour entre eux et le lieu culturel. Une chronique de Normand Cazalais
Page B-5



L'ajustement de l'équilibre démocratique

Lortie souhaite une réforme électorale axée sur le libre exercice du droit de vote

Pierre O'Neill

DE TOUTES LES EXIGENCES de la démocratie, la qualité des droits fondamentaux offerts aux citoyens est la plus immuablement liée à l'évolution politique de la société.

Sous l'éclairage relativement nouveau de la Charte des droits et libertés, la Loi électorale du Canada apparaît aujourd'hui déficiente et doit être modernisée pour renforcer le rôle fondamental des partis politiques.

Face à l'impérieuse nécessité de rétablir la confiance de la population dans les institutions politiques du pays, le gouvernement conservateur de Brian Mulroney a créé en novembre 1989 une commission royale d'enquête sur les règles régissant l'élection des députés de la Chambre des communes et sur le financement des partis politiques pendant les campagnes électorales.

Pierre Lortie, auquel il a confié la présidence de cette commission itinérante, est ni un penseur, ni un réformiste. Economiste et ingénieur de formation, sa carrière d'administrateur est jalonnée d'exploits à saveur néo-libéraliste. Agé de seulement 44 ans, l'homme à la crinière blanche et touffue arbore une feuille de route impressionnante. Avant de devenir président du groupe de services financiers de Bombardier, il a occupé des postes de direction dans une dizaine d'entreprises importantes, notamment à la Bourse de Montréal, au sein du groupe SECOR et chez Provigo. Il importe surtout de se rappeler qu'il était du comité Gobeil, à qui Robert Bourassa avait confié le mandat d'élaborer les scénarios de privatisation des sociétés d'État.

Bref, Pierre Lortie a rarement été vu dans des manifestations dénonçant l'oppression des patrons sur les travailleurs. Et il n'est pas non plus le genre à fréquenter l'estaminet du coin. Mais coiffé du chapeau de président de commission, il s'efforce de laisser tomber les préjugés et d'assumer sans ornements son mandat. De l'entrevue qu'il a accordée au DEVOIR la semaine dernière à ses bureaux de la Place d'Armes à Mont-

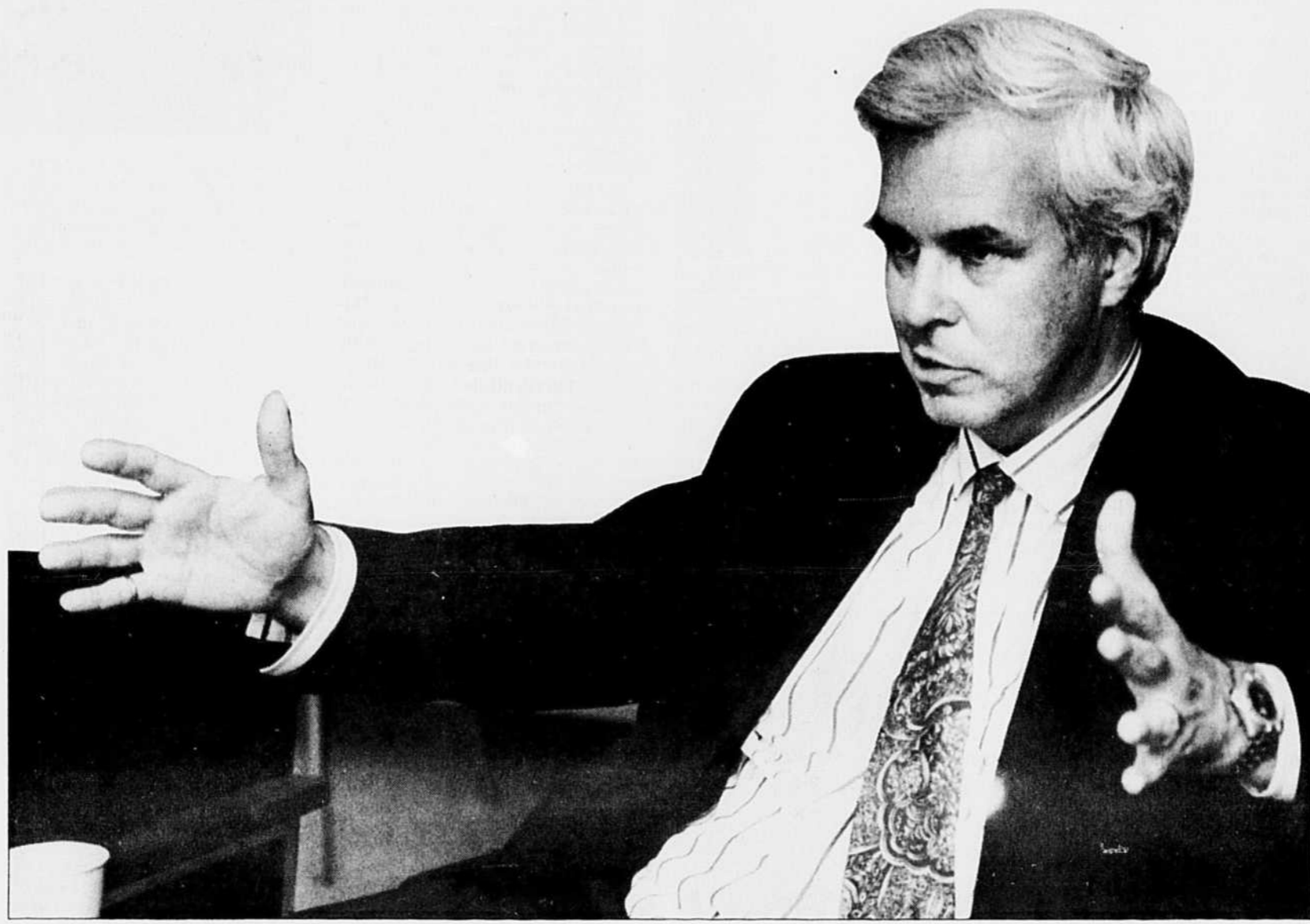


PHOTO JACQUES GRENIER

La refonte des règles régissant le financement des partis sera la pierre angulaire de la réforme. Toutefois, il n'est pas question que la Commission Lortie recommande l'interdiction des contributions des sociétés comme le réclamait le caucus conservateur du Québec.

réal, il ressort que la loi ne sera pas chambardée, mais remise à jour, raffinée, pourvu que le premier ministre Mulroney souscrive à ses recommandations. Guidé par son pragmatisme, il promet une réforme axée prioritairement sur l'élimination des embûches au libre exercice

du droit de vote. Des changements visant un meilleur équilibre des chances entre les aspirants à la candidature officielle d'un parti, entre les candidats des divers partis et entre les partis.

Dans cette optique, la refonte des règles régissant le financement des

partis sera la pierre angulaire de la réforme. Au Canada, ce n'est pas René Lévesque mais Pierre Trudeau qui a innové en cette matière. C'était en 1974, trois ans avant que le gouvernement péquiste fasse adopter la loi no 2, qui allait toutefois un cran plus loin en fixant à 3,000\$ le ma-

ximum permis des contributions individuelles et en interdisant les contributions des compagnies. Une loi largement inspirée de la loi qui était en vigueur à l'époque en Californie.

Puis, ce fut l'inclusion de la Charte fédérale des droits et libertés dans la

Voir page B-2 : Équilibre

BILLET LE DEVOIR oblige...

Gilles Lesage

EN NOVEMBRE dernier, lors de la soirée-bénéfice pour LE DEVOIR, à Montréal, notre directrice a fait part de son intention de se rendre dans les régions du Québec pour permettre aux amis du journal de faire aussi leur part. Pour le coup d'envoi, Mme Lise Bissonnette a choisi une ville et une région qui lui tiennent à coeur, à elle et à moi : Rouyn-Noranda, où elle est née et a grandi, où j'ai aussi des racines profondes, étant né à Macamic (Abitibi-ouest), et ayant fait mes premières armes en journalisme dans la « capitale » de l'Abitibi-Témiscamingue, il y a déjà près de 35 ans.

La « patronne » m'a aimablement invité à l'accompagner à ces agapes amicales, à titre de fils de la région, comme elle le fait pour d'autres artisans du journal aux prochaines étapes de la relance de nos amis : à Hull, avec Marie Laurier; à Trois-Rivières, avec Bernard Descôteaux. « Chez nous », c'est ce soir que le rendez-vous a été donné, il y a plusieurs semaines, bien avant que le ministre des Finances du Québec en fixe un autre aux médias et aux Québécois : le budget. Lise sera avec nos amis les Témiscabitiens, comme on les appelle désormais (ce qui doit bien faire plaisir aux gens du Témiscamingue, qui ne sont pas plus des Abitibiens que les citoyens de Chicoutimi ne sont des Jeannois). Je dois, pour ma part, « enfermer » toute la journée à Québec, tenter de décortiquer et d'expliquer la substantifique moelle du discours de M. Gérard-D. Levesque, l'aimable doyen de l'Assemblée nationale.

Le devoir oblige. Ce n'est pas d'aujourd'hui que ce modeste journal, qui a l'âge des premiers pionniers de la région « éloignée » — de quoi, je me le demande encore — par excellence du Québec, fait appel à ses amis. À la fois fragile et fort, infatigable, mais parfois essoufflé d'être sans cesse sur la brèche avec de si maigres ressources, le quotidien fondé par Henri Bourassa a toujours compté sur de fidèles lecteurs, peu nombreux mais exigeants, pour survivre. Les récents soubresauts ont toujours été monnaie courante, c'est le cas de le dire, dans la vie mouvementée de ce quotidien. Dîners, causeries, sollicitations diverses, ont été mis à profit, ainsi que le baromètre qui, en page une, indiquait le degré de générosité des amis.

Il y a une trentaine d'années, il y eut aussi, au moins une fois, une vente d'actions de l'imprimerie populaire, société éditrice du journal. Jean-Marc Carle, qui était alors mon directeur à l'hebdomadaire La Frontière, et moi, en avions acheté une chacun. Pour nous, il était important de faire notre part, de manifester notre attachement. J'ai encore ce document précieux, contresigné par MM. Gérard Filion, directeur, et René Paré, président du conseil d'administration. Au fil des ans, ça n'a pas beaucoup rapporté de dividendes, évidemment — les actions de Québec, Power, Unimédia, Southam et MacLean/Hunter, sont plus payantes, semble-t-il... — mais notre petit geste de 1960 ou 1961, accompagné de milliers d'autres qui l'ont précédé et suivi, a permis au DEVOIR de traverser, sinon avec succès, du moins dans l'honneur et l'enthousiasme (comme a dit naguère M. Brian Mulroney, dans un tout autre contexte), bien des tourmentes et des crises, normalement mortelles.

De quoi parlait-on à Rouyn-Voir page B-2 : LE DEVOIR



PHOTO JACQUES GRENIER

Armées de d'imagination, de patience et de matériel informatique, Marie Bédard et Louise De Serres affirment avoir plus d'un tour dans leur sac pour donner, à l'aide de l'ordinateur, la voix ou l'indépendance aux personnes handicapées physiquement.

Puces et coup de pouce contre le mur du silence

Isabelle Paré

PARALYSÉE de la tête aux pieds et muette depuis sept ans, elle pouvait à peine communiquer. De son corps immobile, seuls ses yeux, rivés aux lettres d'un tableau, donnaient aux infirmières le brin d'un soupçon de ce qui se passait dans sa tête.

Atteinte du « locked in syndrom » ou syndrome de verrouillage à la suite d'un accident, cette femme, qui n'avait plus dit mot ni à sa famille ni à personne, était jusque-là condamnée à vivre pleinement consciente dans un corps figé à jamais.

Mais, depuis quelques mois, un simple petit interrupteur fixé à son pouce a abattu les murs de cette prison du silence. Un ordinateur, relié à ce minuscule bouton presseur, décode le langage morse qu'envoie cette quadruplégique à l'aide du seul mouvement que lui a laissé son corps. Un petit coup de pouce.

Un pouce, aidé de quelques puces intelligentes, et voilà un univers transformé. En perpétuel développement, l'utilisation de l'informatique et de moyens d'accès à l'ordinateur révolutionnent chaque jour la vie de

L'informatique révolutionne la vie des handicapés

personnes gravement handicapées.

« Après sept ans, elle peut maintenant se promener partout avec son ordinateur portatif, communiquer avec sa famille ou les infirmières. Théoriquement, on pensait qu'il n'y avait pas d'atteintes à son cerveau mais personne n'avait jamais pu le vérifier », explique Mme Marie Bédard, ergothérapeute à la Clinique informatique de l'Institut de réadaptation de Montréal.

Là, rue Darlington, on s'affaire depuis plusieurs années à abattre les murs de ces prisons à l'aide de petites puces. À tel point, que l'Institut a développé en huit ans une expertise qui lui vaut des appels venus d'Ontario, de Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de partout au Québec. Hissées spécialistes dans ce domaine de pointe, Marie et Louise,

les responsables de la Clinique d'informatique, disposent même d'un logiciel pour évaluer la performance des divers moyens d'accès à un bénéficiaire à l'ordinateur.

Depuis peu, l'ordinateur redonne la voix aux victimes du syndrome de verrouillage, ramène les quadruplégiques sur les bancs d'école et sur le marché du travail. Comme la bicyclette qui donne du tonus aux muscles amolis, l'ordinateur peut entraîner la mémoire, la perception, l'attention et la faculté d'analyse de personnes dont les facultés cérébrales ont été endommagées par un accident cérébro-vasculaire (ACV).

« Pour les victimes d'ACV, tout ce dont on disposait avant pour la réadaptation, c'étaient des livres d'âge scolaire. Enfin, l'ordinateur est vraiment un outil moulé aux besoins des adultes », affirme Marie Bédard. Pour les accidentés de la route, atteints d'un « locked-in syndrom » ou de paraplégie, les perspectives d'avenir étaient encore plus sombres. « L'ordinateur leur permet réellement de terminer un cours universitaire. Avec de l'entraînement, ils peuvent être aussi compétitifs que

Voir page B-2 : Puces

CAHIER SPÉCIAL

LE PLAISIR DE L'ART

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES MUSÉES

PARUTION LE 11 MAI DANS LE DEVOIR

LE DEVOIR visite le **nouveau** Musée du Québec qui se prépare à ouvrir ses portes à Québec et fait le point sur les autres projets de musée en cours de construction à Montréal, Québec et en région.

Réservation publicitaire: 842-9645
Date de tombée: 3 mai

Les questions-clés de la réforme

LA COMMISSION royale d'enquête sur la réforme électorale a tenu un seizième colloque, les 18 et 19 avril à Ottawa, ce dernier portant principalement sur le financement des partis politiques.

Dans le cadre de la discussion sur les options susceptibles de favoriser l'équité en période électorale, panélistes et participants devaient s'efforcer de répondre à quelques questions clés :

■ Doit-on instaurer sur la scène fédérale le régime de financement populaire en vigueur au Québec?

■ Faut-il plafonner les contributions politiques aux partis et aux candidats fédéraux?

■ Est-il souhaitable d'appliquer des règles distinctes pour les contribu-

tions émanant de compagnies et les contributions versées par des particuliers?

■ À ce chapitre des contributions politiques, doit-on modifier les règles de divulgation pour faciliter l'accès à l'information?

■ Les règles concernant les contributions aux organisations locales doivent-elles différer de celles devant régir les campagnes nationales des partis?

■ Doit-on continuer de limiter les dépenses électorales des candidats dans les comtés? Si oui, doit-on fixer un nouveau plafond?

Depuis 1974, la Loi électorale du Canada limite le montant des sommes qu'un parti national ou un can-

didat local peut dépenser au cours d'une campagne électorale. Et prévoit la divulgation de la source de toute contribution de plus de 100\$ faite à un candidat ou à un parti politique.

Dans les quatre mois suivant l'élection, chaque candidat doit produire un rapport faisant état des noms des donateurs à sa caisse électorale. Mais il peut s'abstenir de divulguer l'identité de ses donateurs si les fonds sont transférés à son association de comté.

La loi ne comporte aucune disposition particulière pour traiter distinctement les contributions émanant de compagnies, de syndicats, de particuliers. Et aucun plafond aux dons versés à un candidat ou à un

parti.

Par contre, la Loi électorale détermine le plafond des dépenses électorales des candidats locaux en fonction du nombre d'électeurs inscrits sur la liste électorale. Dans un comté type, ce plafond s'élève à plus ou moins 45,000\$.

Sur l'hypothèse d'implanter au fédéral le modèle québécois de financement populaire, la commission a recueilli les opinions de quelque 75 intervenants. Les représentants du public ont majoritairement souscrit à l'idée alors que les porte-parole du Parti conservateur, du Parti libéral et du NPD ont massivement exprimé leur opposition.

Cela à partir de méthodes plus rigoureuses que celles en vigueur au Québec. M. Lortie croit aussi qu'il faut envisager de remplacer l'énumération à la main par le principe de la liste électorale permanente, une forme de registre central informatisé, tel qu'il existe en Ontario et en Colombie-Britannique.

En outre, la commission statuera sur la sagesse de permettre aux groupes d'intérêt ou de pression d'effectuer des dépenses significatives en pleine campagne électorale. « La première hypothèse est de dire: la liberté d'expression doit prévaloir. C'est le régime américain. L'autre option serait de dire que seuls les candidats et les partis sont habilités à dépenser de l'argent en campagne électorale ».

Enfin, la commission s'est penchée sur le phénomène des sondages en période électorale. Référant à une recherche menée conjointement par des universitaires et des journalistes sur le rôle des sondages pendant la campagne fédérale de 1988, M. Lortie en retient la conviction qu'ils en ont influencé les résultats. Il n'y voit rien de répréhensible. « En vertu de quoi nier le droit à une information factuelle sur l'état de l'opinion. Ça ne fausse pas le jeu de la démocratie ». Cela dit, Pierre Lortie compte exiger des journaux qu'ils fassent preuve de plus de rigueur et publient simultanément aux conclusions de l'enquête d'opinion, la méthodologie de la maison de sondage.

◆ Équilibre

constitution de 1982. Un monument qui allait bouleverser les perspectives et restreindre la portée d'une multitude de lois. Au fil des années, la Charte a enseigné aux gens la joie de faire éclater les carcans, la satisfaction de se prévaloir de ses droits. Des millions de Canadiens se sont éveillés à cette nouvelle réalité, de sorte que la Charte est devenue la principale source d'inspiration des contestataires, des objecteurs de conscience.

Au départ, la loi fédérale niait le droit de vote à de nombreuses catégories de citoyens, comme les prisonniers, les juges, les déficients mentaux, le directeur de scrutin et d'autres. Des prétentions que le recours à la Charte est en voie d'écarteler, l'une après l'autre. C'est également en vertu de la Charte que la Cour d'appel de la Saskatchewan vient de déclarer inconstitutionnelle la nouvelle carte électorale adoptée par l'Assemblée législative de cette province, qui accorde une majorité de sièges aux régions rurales alors que la majorité de la population habite les villes. Parce qu'il voit sa propre carte électorale menacée, le Québec appuiera la Saskatchewan en Cour suprême.

Ce pré-requis que la réforme envisagée ne contrevienne pas aux dispositions de la Charte guide la réflexion des commissaires. Après avoir évalué le fonctionnement des lois électorales de nombreux pays euro-

péens, de plusieurs États américains et des dix provinces canadiennes; après avoir entendu les témoignages de près d'une centaine d'experts et d'observateurs avertis, avoir colligé plus de 400 mémoires et tenu seize symposiums, la commission est parvenue à dégager des consensus sur un certain nombre d'avenues, tout en constatant les divergences de vues.

Sans présumer des conclusions du rapport qui sera transmis en septembre au gouvernement, le président Pierre Lortie est déjà en mesure d'identifier les réformes qui se dessinent. « Si l'objectif premier est d'assurer l'équité, le meilleur instrument, c'est le plafonnement des dépenses électorales ». Mais une limite qui soit réaliste, suffisamment élevée pour décourager les velléités de contournement de la loi.

À ce stade-ci de la réflexion, il est bon de rappeler que c'est depuis l'arrivée des conservateurs en 1984, que des éléments progressistes du parti ont relancé l'idée d'une réforme de la loi électorale. Un mouvement animé principalement par le député de Mégantic-Compton, François Gérin, maintenant représentant du Bloc québécois. Caucus après caucus, il dénonçait le système de contribution des grosses compagnies. Avec un tel acharnement que le premier ministre a finalement cédé à la pression de son caucus. Au cours de la campagne électorale de 1988, M. Mulroney a promis que son gouvernement adopterait une loi obligeant les

partis politiques à recourir au financement populaire. En février 1989, le caucus s'est senti à nouveau habité par le scepticisme et a exigé de son chef qu'il profite du discours du trône pour réitérer plus solennellement son engagement. Tel est le long cheminement qui a conduit à la création de la commission royale d'enquête sur les modalités de la révision électorale et le financement des partis.

Sauf que si on se fie aux propos que nous a tenus M. Lortie, le financement populaire est mort né. Il n'est pas question pour lui de recommander l'interdiction des contributions des compagnies. Il refuse de souscrire à cette théorie voulant que les 2,000\$ versés à un candidat par la PME du coin serait plus incriminants que les 2,000\$ versés par l'individu de la porte voisine. Il n'est pas davantage convaincu qu'il faille limiter le montant des contributions. Il convient qu'à l'occasion les contributions dépassent les 50,000\$, mais les seuls cas du genre dont il se souvient favoriseraient ni les conservateurs, ni les libéraux. « Le seul parti qui reçoit plus de 100,000\$, c'est le NPD ».

En contrepartie, M. Lortie est disposé non seulement à plafonner, selon des normes réalistes, les dépenses électorales, mais également de définir avec précision ce qu'est une dépense électorale. Amélioration non moins importante, il entend s'inspirer du système mis à l'épreuve dans certains États américains, pour prévoir la divulgation des sources.

◆ Puces

n'importe qui », affirme Louise De Serres.

Mais l'accès en soi à l'ordinateur demeure un casse-tête. Confiné à un lit d'hôpital, à un fauteuil roulant, avec une motricité réduite, comment pianoter sur les touches d'un ordinateur? Louise De Serres et Marie Bédard affirment n'avoir jamais rencontré de casse-tête à leur époque.

Pour un jeune quadraplégique, à qui il ne restait qu'un léger mouvement de la mâchoire, elles ont concocté un bandeau entourant la tête, muni d'un interrupteur, que seul un petit geste du menton permet d'actionner. Chaque dé clic de l'interrupteur entraîne l'affichage à l'écran d'un système de balayage, dont le curseur peut être stoppé à volonté sur la lettre, le mot ou le message pointé à l'écran. Le tableau affiché peut d'ailleurs être programmé par l'utilisateur lui-même.

Petit hochement de la tête, haussément d'épaules, ou d'un pied, rien ne rebute le tandem de la Clinique d'informatique pour ouvrir la voie au langage informatique.

« Il suffit qu'il ne reste qu'un seul mouvement dans le corps et on est capable de trouver une façon de donner accès à l'ordinateur », affirme Marie Bédard.

L'aventure est plus compliquée si l'interface utilisé par l'utilisateur pour accéder à l'ordinateur est un code morse ou un système de balayage. En théorie...

Les interrupteurs activés au soufflé, par les patients qui projettent ou aspirent l'air dans un tube, sont à ce point efficaces avec un système de décodage du morse intégré à l'informatique que certains usagers peuvent maintenant « taper » jusqu'à 21 mots minutes, affirme Louise De Serres.

Ainsi, raconte-telle, un jeune garçon atteint de paralysie cérébrale a pu terminer son secondaire V grâce à un système d'informatique adapté. Même s'il demeure totalement dépendant d'autres personnes pour ses besoins corporels, sa maîtrise de l'ordinateur lui permet maintenant d'effectuer des contrats, de gagner sa vie. À l'aide d'un interrupteur et de claviers programmés selon ses besoins, il produit de précieuses ban-



Mme Mariette Grondines, une bénéficiaire atteinte de dystrophie musculaire utilise l'ordinateur à l'aide d'un interrupteur logé dans sa main gauche.

ques de données. Une synthèse buccale (reproduisant le son de la voix), lui permet de communiquer avec son employeur ou un préposé.

Les ordinateurs portatifs ont aussi sonné la fin de la dépendance pour bien des personnes limitées physiquement. Le mini-agenda, conçu pour les gens d'affaires, est ainsi devenu un outil de choix pour plusieurs personnes privées de la parole, affirme Louise De Serres.

Une de ses patientes, incapable de parler, a ainsi pris l'habitude d'enregistrer en mémoire une bonne série de blagues sur son mini-agenda. Complètement mobile dans son fauteuil roulant, elle s'amuse à faire apparaître au bon moment, histoire de rétorquer à ses interlocuteurs du tac au tac, une blague enregistrée dans son ordinateur.

« Pour elle, l'ordinateur, ça veut dire la communication rapide. Avant c'était possible, mais il fallait beaucoup de temps pour se faire comprendre. Et souvent, les gens perdent patience », raconte l'ergothé-

rapeute.

Mais les innovations technologiques ne sont pas toujours synonymes d'efficacité pour la clientèle handicapée. La précieuse souris, si rapide et facile d'accès pour le commun des mortels, fait figure de montagne infranchissable pour une personne atteinte de difficultés motrices. Qu'importe, à la Clinique informatique de l'Institut, on utilise les mouvements de la tête en guise de souris.

Un système de viseur infra-rouge, fixé au front d'un bénéficiaire, doublé d'un capteur situé au haut de l'écran de l'ordinateur, permet d'enregistrer tous les mouvements de la tête qui pointe sur l'écran les touches ou les fonctions pertinentes.

D'avantage qu'un simple perroquet, l'ordinateur permet dorénavant d'entamer de véritables conversations en raison de sa rapidité, renchérit Marie Bédard. Pour la première fois, relate-t-elle, certains patients ont pu avoir des conversations sur la mort avec leur famille, sur leur avenir.

Plus que les instruments high tech, c'est parfois l'imagination qui rendonne aux usagers l'accès à l'ordinateur. Des batons buccaux aux « licornes » fixés au front qui permettent d'actionner les touches du clavier, on a inventé une panoplie d'instruments pour donner accès au clavier à ceux qui ne disposent plus de leurs mains. On a ainsi mis au point des touches qui ne réagissent qu'à des pressions de plusieurs secondes pour les personnes incoordonnées, des claviers géants ou minuscules, des pointeurs aidant à presser une touche, des bras articulés qui per-

mettent de donner de l'amplitude à un mouvement.

Chaque jour, le directeur des services administratifs de l'Institut de réadaptation de Montréal, également directeur adjoint au directeur général, fait d'ailleurs lui-même la démonstration de ce miracle informatique. Quadraplégique, M. René Dallaire effectue tout son travail et ses calculs quotidiens à l'aide d'un ordinateur et d'un simple baton buccal, muni d'une pincette pour manipuler à volonté les disquettes de son ordinateur.

Seule ombre au tableau, l'informatisation coûte cher, et Québec resserre chaque jour un peu plus les budgets attribués aux personnes handicapées. Si le ministère de l'Éducation accepte toujours de défrayer toujours les coûts de l'accès à l'informatique pour le retour aux études, l'Office des personnes handicapées lésine à payer des frais informatiques pour permettre le retour au travail ou la communication d'un bénéficiaire.

« Ça n'a pas de bon sens qu'une personne ait droit à un ordinateur pour terminer ses études, mais pas pour retourner au travail ou pour communiquer. On paie pour lequel qu'un qui se blesse au travail, mais pour pour lequel un handicapé à la suite d'un accident de loisirs ou d'un ACV », déplore Mme De Serres.

« La technologie est de plus en plus avancée, renchérit sa collègue Marie Bédard. Mais en raison de critères administratifs et faute de budgets, bien des personnes qui pourraient avoir accès à l'ordinateur en sont privées. »

VARIÉTÉS

Céline Dion au Forum



(PC) — Après les États-Unis, Céline Dion entreprendra une tournée au Québec, dont le clou sera le spectacle pour son 10e anniversaire de carrière, le 19 juin au Forum de Montréal.

La tournée « Céline Dion en Stéréo Plus » la mènera dans 25 villes québécoises pour y donner 37 spectacles. Elle commence le 19 mai, à St-Jean-sur-Richelieu, pour se déplacer entre autres à Trois-Rivières, Québec, Ottawa, Sherbrooke, Sept-Îles, Granby et Longueuil. Le 4 août, la tournée prendra fin à Edmonston, au Nouveau-Brunswick. D'autres villes pourraient cependant s'ajouter d'ici là.

Le 19 juin, au Forum de Montréal, un spectacle « spécial » sera donné par la chanteuse de 23 ans pour le 10e anniversaire de sa carrière. Il y aura 10 ans, jour pour jour ce 19 juin, elle était reçue au talk-show de Michel Jasmin. Puis c'était l'ascension au Québec, puis la carrière au Canada anglais, aux États-Unis et dans bien d'autres pays.

Le spectacle anniversaire d'un soir, au Forum, mettra en vedette Céline Dion avec les 65 musiciens de l'Orchestre symphonique métropolitain. Elle chantera ses succès actuels, en plus de reprendre les succès qui ont marqué ses 10 ans de carrière.

Pour l'occasion, puisque Céline Dion est aussi marraine de l'Association québécoise de la fibrose kystique, une partie des profits de son

spectacle sera versée à l'organisme. Pour chaque billet vendu, 1\$ sera versé pour la recherche médicale à l'association québécoise. La nièce de Céline est atteinte de fibrose kystique.

En rencontrant les membres de la presse, hier, la chanteuse s'est dit comblée de tout ce qui lui arrive. « Il m'arrive des choses extraordinaires. Je suis la fille la plus heureuse sur la terre ».

Ce qu'elle trouve le plus difficile, en ce moment, c'est d'être « partout en même temps ». Mais elle réalise enfin son rêve, « celui de chanter partout dans le monde », confie-t-elle. Dimanche, elle se rendra même au Japon, pour faire la promotion de son album Unison.

Son gérant René Angellil a souligné que sa protégée est en pleine tournée aux États-Unis: Philadelphie, Los Angeles, Kansas City, Atlanta, Chicago, Minneapolis et New York. La télé, la radio américaine la demandent d'autres pays.

M. Angellil a pris soin de souligner que pour faire sa tournée au Québec Céline Dion avait dû refuser des offres alléchantes à Las Vegas, à Minneapolis entre autres. « C'était une priorité pour Céline. Sa tournée au Québec passe avant tout ».

M. Angellil a aussi noté qu'elle approchait le 1000000 de copies vendues de son album Unison. Et ce n'est qu'un début, promet-il, lui qui vise les 4 ou 5000000 sur la scène internationale.

◆ LE DEVOIR

Noranda, il y a 30 ans? De tout et de rien, bien sûr. De fusion des deux villes jumelles, par exemple, à laquelle Jean-Marc et moi croyions mordicus, au grand dam de Noranda Mines et de leurs thuriféraires de la ville du même nom. Parfois, à l'heure de tombée du mercredi, quand la manchette était trop maigre à notre goût, nous étions sûrs de relancer un débat en évoquant la fusion « probable » ou « probable » des deux villes. Ou, en égratignant, si gentiment que ce soit, M. Réal Caouette, nous obtenions le même résultat: dénonciation sur les ondes de Radio-TV, parfois même de CKRN-TV. Depuis lors, la fusion s'est faite. L'Hôpital Youville, dont on disait que la moitié était à Rouyn, l'autre à Noranda, pour ne pas blesser les susceptibilités, a résolu son problème de double allégeance. Et la Noranda Mines est devenue Minéraux Noranda.

On parlait, déjà, de la 11ème province, regroupant le nord-ouest du Québec et le nord de l'Ontario, tellement les liens avec celui-ci étaient profonds tandis qu'avec le Québec « d'en bas », ils étaient distants et froids. Est-ce que ça s'est amélioré pour la peine?

On discutait ferme, aussi, de retenue syndicale obligatoire « check off minier », dans le jargon des Métallurgistes d'Émile Boudreau et de Clément Godbout), avec la bénédiction du ministre René Lévesque, lequel a aussi permis à la région, avec la nationalisation de l'électricité, d'avoir enfin un courant normal, comme le reste du Québec. Ceux qui ont subi le 60 cycles portent une reconnaissance... éternelle à l'ancien ministre des Richesses naturelles.

Jean-Marc et moi étions là quand, pour souligner le 25ème anniversaire de « notre » journal, nous avions eu la fabuleuse idée d'inviter Gilles Vigneault et de le faire parader en... char allégorique de la Saint-Jean, avant son récital. Mais voilà, le barde de Natashquan n'était pas encore très connu en juin 1962. Il doit s'en rappeler. Moi aussi, de façon cuisante. Lui, il était déjà un seigneur magnanime, heureusement.

J'ai sursauté hier, en feuilletant La Presse. Le projet d'un grand canal qui relierait la Baie James aux prairies américaines refait surface... tel est le titre qui a attiré mon attention. Il y a 30 ans, on en parlait déjà. Comme aujourd'hui, M. Tom Kierans était, je crois, le président de la Grand Canal Company, dont des Abitibiens (notamment le député conservateur Jean-Jacques Martel) se faisaient

les promoteurs. Comme ils l'étaient de l'ouverture vers le Nord et de son énergie, après Matagami, Chapais, Chibougamau, toujours plus haut. Pour les Abitibiens, l'appel du large et de l'aventure, il est là, et rien ne pourra en dissuader les fiers habitants de cet immense pays qui a « un ventre en or », selon l'expression de Raoul Duguay, ce fils fantastique de « La Bête-à-Tibi ».

Comme a dit le maire de Val d'Or, M. André Pelletier, en accueillant la Commission Bélanger-Campeau, le 4 décembre dernier: Bienvenue dans notre belle grande vallée de l'or, de l'or jaune, de l'or vert et, ce matin-là, de l'or blanc. Là où, comme a écrit joliment Georges-Hébert Germain, tout est neuf et frais, même le passé (L'Actualité, novembre 1987). À relire, pour ceux qui pensent qu'il n'y a pas moyen de faire un beau voyage au pays des mines et des épinettes. Au pays, aussi, d'une solidarité et d'une concertation à nulle autre pareille, me semble-t-il, dans les régions québécoises, si j'en juge par les mémoires et les échanges avec la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.

L'appartenance régionale s'appuie sur trois générations de bâtisseurs, que Bernard Clavel évoque ainsi, en exergue de son admirable saga *Harricana*: « J'ai fini par attendre mon Royaume du Nord si longtemps convoité. Sa réalité dépasse mes espérances. Elle porte son lot de joie et de bonheur, mais elle est aussi faite de douleur et de sang. Elle forme un bloc pétri d'un mortier d'une incomparable solidité: la foi des bâtisseurs. »

Cet enracinement mûrit avec les années, même si les filles et fils sont encore obligés de s'exiler pour gagner leur vie. C'est la recherche, polie et têtue, de l'épanouissement, de l'autonomie, d'une région ressource qui, malgré la saignée humaine et matérielle, prend en main et apprivoise sa nordicité, lutte contre la désintégration, écoute l'alarme du CRI (Conseil régional d'intervention rurale), et réclame le respect des régions d'appartenance, selon le beau mot du préfet Ronald Lafrenière, de la MRC du Témiscamingue.

Que sont mes amis devenus? Il me faudra un autre rendez-vous amical. En attendant, je relis les deux chroniques que Mme Bissonnette consacrait à notre chère Abitibi, en juillet 1986, dans LE DEVOIR, concluant, contre tous les beaux esprits « d'en bas » qui la trouvent laide, que cette région est non seulement belle, mais que « sa folle impureté est prophétique ».

Le devoir oblige. Comme noblesse. LE DEVOIR oblige...

Geneviève Paris

« Paris, fille lumière... Rares sont les artistes capable de lier les forces de la musique, de la performance instrumentale, de la personnalité vocale et de l'expression chansonnière. Paris est douée à tous ces niveaux. »

— Alain Brunet, LA PRESSE

CLUB SODA
Billets au Club Soda et Ticketron
5240 ave du Parc, 270-7848
Réés. Télétoron 288-2525

SUPPLÉMENTAIRES!
2-3-4 MAI, 21H

LE DEVOIR CKOI 96.9 FM

Fumer, c'est gaspiller
Argent et santé

MUSIQUE



Helmuth Rilling

Sans relief, ni transparence

Les Grands concerts

de l'Orchestre Symphonique de Montréal, dir. Helmuth Rilling : Mozart, *Venite populi pour deux chœurs et orchestre*, K.260; *Symphonie no. 38*, K.504; *Messe solennelle en do mineur*, K.427, avec le Chœur de l'OSM. Donna Brown soprano, Catherine Robbin (mezzo-soprano), Michael Schade (ténor), Daniel Lichti (baryton). Mardi 30 avril, à la salle Wilfrid-Pelletier.

Carol Bergeron

CHEF-D'ORCHESTRE qui a bâti sa réputation comme chef de chœur, Helmuth Rilling dirigeait, cette semaine, quatre solistes ontariens, les Chœurs et l'Orchestre Symphonique de Montréal (OSM) dans un concert entièrement consacré à Mozart. Un concert qui, en dépit de la qualité incontestable des œuvres, ne parvint cependant pas à combler nos attentes.

La *Symphonie de Prague* comme la *Messe solennelle* furent aux prises avec le même problème d'opacité de la texture. Sans relief, sans transparence, les deux premiers volets de la *Symphonie* parurent languissants. Trop peu discrète, la phalange instrumentale de la *Messe* rendit impossible le travail des solistes. Peu familier avec les caprices acoustiques de la salle Wilfrid-Pelletier, Rilling ne sut pas trouver le juste dosage des éléments sonores.

Tout cela est d'autant plus regrettable que nous n'aurons pas pu apprécier à leur mérite les Donna Brown (soprano), Michael Schade (ténor) et Daniel Lichti (baryton) qui faisaient leurs débuts à l'OSM.

ARTS VISUELS

Caprice, retour sur Vedute

Jean Dumont

« LE TOMBEAU. Je n'arrive pas à y entendre autre chose que le deuil de novembre, que le mot FIN, que l'immobilité irréversible d'une voix, que la mise en mots de la mort et de tout ce qui l'a précédée », écrit Denise Desautels, dans le catalogue de l'exposition *Le Tombeau de René Payant*.

René Payant est mort le 3 novembre 1987; il avait 38 ans. Aujourd'hui, l'homme, le professeur, l'ami, l'historien et critique d'art, l'écrivain, le penseur, vivent sous 10, 20, 100 formes différentes dans le souvenir de centaines d'élèves, de collègues, d'artistes, d'inconnus, qui tous l'ont approché ou connu, un moment ou une vie. Ces souvenirs, ces images, ce kaléidoscope sont l'héritage vivant de Payant.

À côté de ce dernier, *Vedute, pièces détachées sur l'art 1976-1987*, pourrait faire figure d'héritage intangible. Héritage du texte, définitif, mis en pages, incorrigible depuis ce *deuil de novembre*. Et pourtant, il suffit que chacun de ceux qui ont lu cette collation de textes théoriques et critiques, écrits par Payant au long des années, et réunis par lui en ce livre juste avant sa disparition, il suffit que chacun de ceux qui s'en nourrissent aujourd'hui le mette en paroles pour que les images qui se glissent entre les mots soient aussi nombreuses et variées que celles qui meublent le souvenir. Et c'est sans doute bien ainsi. Les héritages sont faits pour qu'on se les approprie, qu'on les dépense. Quand l'héritage est fait d'une pensée riche, la dépense est infinie. C'est pourquoi d'autres ont déjà dit que « nous n'aurons jamais fini de relire Platon... »

Pas étonnant donc que, lors du colloque *Caprice, retour sur Vedute*, organisé par la Société d'esthétique du Québec dans le cadre de l'exposition *Tombeau de René Payant*, l'image du critique d'art, construite de fragments superposés de discours par les intervenants, soit marquée au coin du sceau d'une certaine ambiguïté et ouverte à d'autres possibilités.

Il n'est pas question ici de résumer les interventions de chacun des 17 participants qui se sont partagé la séance d'ouverture et les deux jours d'exposés et de discussions du colloque, mais plutôt de livrer un instantané impressionniste de ce premier retour, de ce premier commentaire sur le commentaire de celui qui fut le plus influent de nos critiques d'art.

« Et maintenant, René Payant », furent les premiers mots d'Anne Cauquelin dans son exposé d'ouverture du colloque. Anne Cauquelin, écrivaine, peintre et professeur de philosophie et d'esthétique en France, que j'ai souvent citée dans ces colonnes pour son livre *L'invention du paysage*, parce qu'il fait si bien prendre conscience du regard qu'impose la culture. Pourquoi débiter par ces mots ? Parce que, dit-elle « se saisir du maintenant (de l'art) est le travail du critique, du regard. » Le maintenant n'a rien à

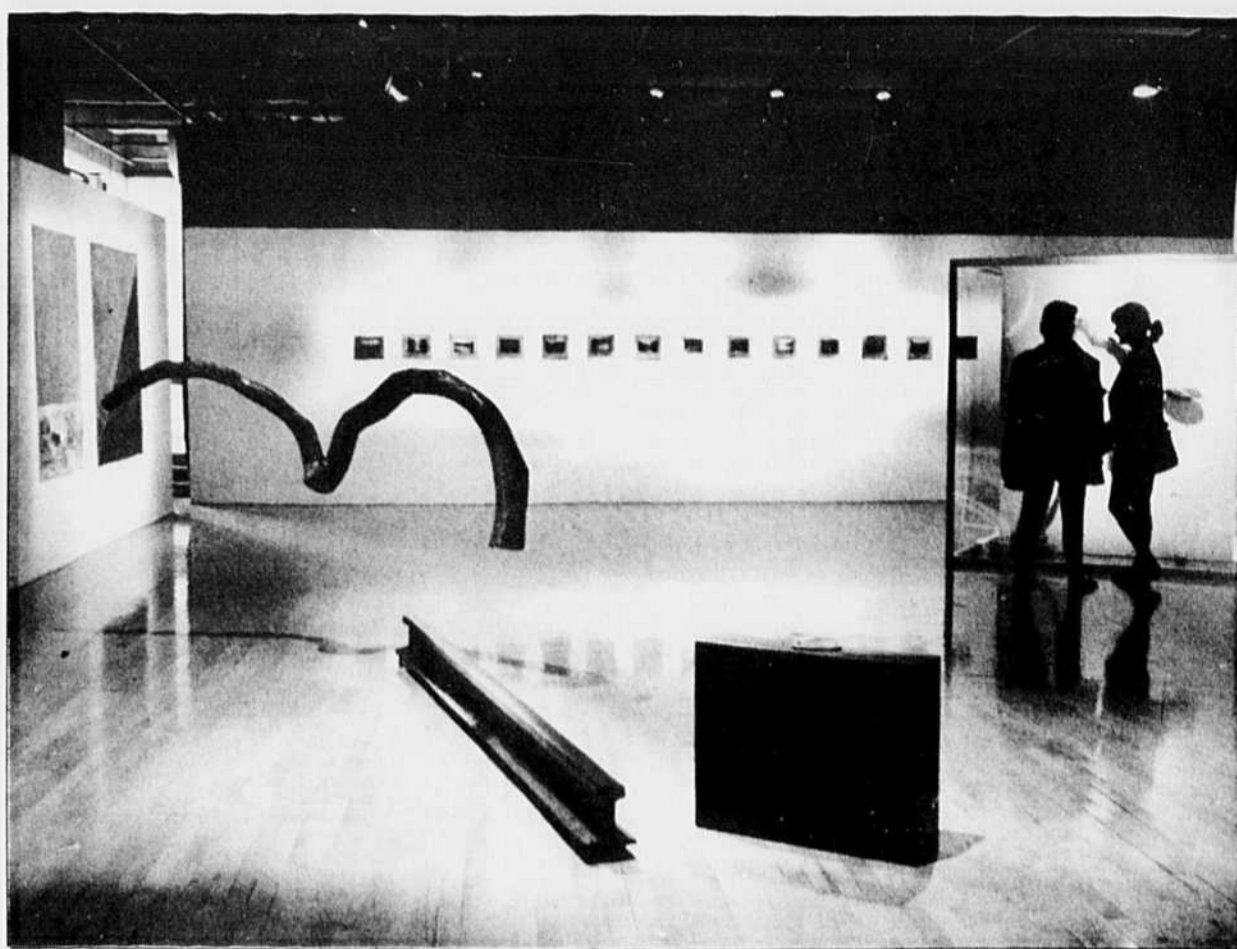


PHOTO JACQUES GRENIER

En suspension, *Vieille branche*, de Gilles Mihallean.

voir avec le temps chronologique (ce n'est pas pour rien que René Payant n'a pas présenté les textes de son livre dans l'ordre de leur succession). Tout ce qui se fait aujourd'hui n'est pas contemporain. Le maintenant, le contemporain, n'est pas ce qui est présent au temps mais « avec » le temps où je parle d'art...

À partir de cette remarque essentielle, et de la distinction qu'elle a fait entre le régime de consommation de l'art moderne et le régime de communication de l'art contemporain, ce dernier impliquant une structure de marché qui contraint le contenu des œuvres, Anne Cauquelin a brossé de René Payant un tableau assez proche de celui, imparfait et fragmentaire qui habite mes propres souvenirs. Le Payant qui a écrit un article intitulé : *Le commentaire d'art comme création*. Celui qu'elle a décrit comme un *paysagiste*, construisant le tableau de l'état des choses, refusant la chronologie, affirmant sa subjectivité, utilisant l'anaphore, ce « recours au passé suivi d'un retour du passé dans le présent », mettant l'œuvre en perspective avec elle-même, disant la nécessité du commentaire qui constitue comme l'enveloppe externe, la peau du tableau, « le lieu de l'échange entre l'extérieur et l'intérieur ».

En dehors de Lise Lamarche, de France Gascon et de Johanne Lamoureux qui sont allées au-delà du discours théorique chez Payant pour y traquer l'inquiétude sociale, nombre d'exposés tournaient autour d'un problème, difficile, il faut l'avouer, à

cerner dans les textes de Payant, parce que dit cent fois avec cent nuances différentes, celui de l'auto-référentialité et de l'autonomie de l'œuvre d'art, ces termes clés du formalisme qui, avec ceux de la sémiologie, sont sans doute ceux qui sont le plus susceptibles de mettre l'œuvre à portée de la théorie.

C'est peut-être cette insistance qui, même nuancée, a fait que ce colloque, indispensable en ce temps, a livré l'image d'un René Payant un peu théorique, abstrait, alors que celui qui a écrit *Vedute* me donne l'impression d'un Payant beaucoup plus inscrit dans la société de son temps. Ce travail d'abstraction tient peut-être aussi au peu d'importance donnée aux artistes aux tables du colloque et à leur faible nombre dans les rangs du public.

Je n'ai pas connu René Payant de l'intérieur de la théorie. Les quelques conversations que nous avons eues ont été menées dans le même rapport d'extériorité que celui qui lie le spectateur moyen à l'œuvre. J'ai tout naturellement conservé ce même rapport d'extériorité face à *Vedute*. C'est pourquoi il me semble qu'on a beaucoup négligé l'importance de la stratégie dans l'écriture de René Payant. Nombre de pages sont écrites par quelqu'un qui savait, en écrivant, le mauvais usage qu'on pouvait faire de son écriture, et tentait de s'en défendre dans cette écriture même. Je ne suis pas sûr donc qu'il faille juger de *Vedute* à la valeur de ses résultats, au succès de ses grilles d'analyse, mais bien plutôt

à la rigueur de ses fonctionnements.

Michel Serres dit que la seule vérité de la mathématique est d'aller vers plus de rigueur, c'est aussi la vérité de l'écriture de Payant; elle n'est pas un abaissement: simplement un mouvement. Et ce faisant, elle est aussi une résistance à tout ce qui pourrait l'immobiliser, la fixer dans un résultat définitif. Son ambiguïté, ses hésitations, ses nuances dans l'affirmation même de l'autonomie de l'œuvre, viennent peut-être du fait de défendre là ce qu'il est persuadé être la part irréductible de l'œuvre, de l'investissement des théories. Mais ces mêmes ambiguïtés, et l'avalanche de mots, la luxuriance du vocabulaire qu'il emploie pour en parler, peuvent aussi bien dire la défense contre tous les autres qui ne font de l'œuvre qu'une conséquence illustrée du monde.

Il faudrait repenser à une ancienne notion issue du structuralisme: « le formalisme, c'est la logique de l'objet quelconque. » Une logique locale, un fonctionnement rigoureux. Payant, qui avait tant de difficultés avec le post-modernisme dans les arts visuels, pourrait bien avoir été un post-moderne exemplaire, qui savait bien que, contre le laxisme désespéré auquel mène l'incertitude, s'affirme seule la nécessité du théorique. Cette affirmation est toute l'écriture de *Vedute*, alors que l'intertexte ne cesse de dire toute la méfiance et le refus des théories. Nous, n'avons pas fini de relire René Payant...

TÉLÉVISION

Quand Narcisse se noie dans l'after-shave...

L'HOMME NOUVEAU repasse son petit linge, passe l'aspirateur, fréquente l'institut de beauté, fait de la musculature et choisit avec soin ses dessous « qui ont pris le dessus ».

Il enfle des slips sexés, gracieusement nervurés... et il les enlève, le moins gauchement possible à la télé ou dans quelques salles d'effluveurs amateurs. Parfois, à titre de mannequin, il monte sur le podium, lors de défilés consacrés à la mode masculine. Après s'être soigneusement épilé, va sans dire!

La fesse féminine? Il paraît qu'on l'a assez vue. Qu'elle n'est plus vendable. Il y a un sur. Si la publicité s'intéresse au corps de l'homme « c'est qu'il y a eu inversion », affirme Séguéla. Madame paie le café, monsieur le met au perco et le sert au salon. Deux sociologues expliquent: « Les hommes apprennent à se plaire à eux-mêmes » et encore: « Le corps devient le drapeau de la libération et exprime sa modernité. La nudité est la clé ».

Viva (TV5), une émission de la Suisse romande, explique longuement que l'homme est terriblement sensible à son vieillissement, ça le hante, le bouleverse et il a souvent recours à la chirurgie esthétique: à 20 ans, c'est généralement pour une bosse sur le nez; à 35 ans, des poches sous les paupières inférieures; à 55-60 ans, le lifting est plus fréquent parce qu'à cet âge, monsieur ne redoute pas seulement l'effondrement de ses valeurs en bourse. Mais les vrais esthètes, les « mecs à outrance », la réclamation à tout âge. Comme dit l'un d'eux, qui fait dans la musculature et le *body building*: « Le miroir est son seul chronomètre ».

En somme, les hommes se bichonnent et se font bichonner. De plus en plus nombreux, ils fréquentent les instituts de beauté et se soumettent à des séances de raffermissement, décapage, teinture (cheveux, cils et sourcils), épilation du poil dans les oreilles, permanentes, masques de beauté, maquillage (fond de teint léger, bien sûr) et se mettent au parfum.

Toutes ces démarches, ces dépenses de temps et d'argent ne seraient pas superflues: « Cela, assure un expert, ajoute à leur bonheur d'être ». Même les politiciens affluent avant les



Rolande ALLARD-LACERTE

élections (probablement ruineux pour ceux qui ont deux faces). C'est cher, mais... faux ce qu'il faut!

Ne riez plus dans votre barbe décolorée, messieurs, de la femme qui en est encore, après 30 ans de luttes féministes, à s'inquiéter de ses mensurations, il semble que l'on compte sur vous pour assurer la relève parce que « le cours du muscle viril remonte en flèche ».

Viva a voulu prouver que la Suisse ne fabrique plus que de traditionnels coucous, elle se met à l'heure. Attention, le petit oiseau va sortir et il n'est pas forcément en chocolat. Rien ne se crée et tout se perd. Au secours, Narcisse, le pauvre, est en train de se noyer dans son *after shave*!

Des poèmes dans l'espace

« QUAND j'étais jeune, je voulais tout dire dans une œuvre, maintenant, je sais qu'une œuvre est toujours inachevée ». Ricardo Bofill, l'homme qui a réinventé le langage de l'architecture, a reçu Stéphane Bureau dans son atelier, une ancienne cimetière de Barcelone, où, mu par la nécessité de créer (« il faut aller vers la beauté, même si l'on n'atteint jamais la perfection »), il tente sans cesse de « repousser les limites du possible ».

Depuis les anciens Romains jusqu'à la Renaissance, dit

l'architecte catalan, l'homme a rêvé de la ville idéale. Aucune n'a été construite, seulement des *morceaux*. « Aujourd'hui, on serait suffisamment surs pour faire un tracé idéal des villes mais il faut intégrer l'épaisseur, la dimension de l'histoire et de ce que sont les gens ».

Tradition. Histoire. Mémoire. L'architecte se préoccupe de ces valeurs quand il érige des poèmes dans l'espace. Des œuvres en bronze, pierre, béton, acier et marbre signées Bofill surgissent de terre à Paris, Tokyo, New York, elles ont leurs admirateurs et leurs détracteurs. L'architecte l'admet volontiers, cela ne l'offense pas, c'est dans l'ordre des choses: « Les gens préfèrent toujours ce que l'on faisait avant » et il y a forcément un décalage entre le créateur et les critiques. Quand ces derniers finissent par approuver et comprendre, cela est sans importance car le créateur, lui, est déjà ailleurs.

Après 30 ans de travail, Ricardo Bofill sait qu'il conçoit des projets utopiques, dans le désert par exemple: « Jamais, dit-il, je ne pourrai faire une ville comme je veux », mais il s'avoue néanmoins heureux: « Entre ce que je pense et ce que je réalise, l'écart est chaque fois plus petit ».

Une entrevue très intéressante et habilement menée, à Rideau (*Contact*). Tout a fait dans le ton de ce que le public est en droit d'attendre de Radio-Québec, quitte à éteindre les lumières plus tôt, le soir, s'il faut à tout prix économiser l'électricité...

« Il faut écrire au plus près de ce que l'on est, de ses blessures », dit avec douceur Jean Rouaud. Jusqu'à l'âge de 38 ans, l'homme a vécu de petits boulots (ici on dit des *jobbines*) et, quand le Goncourt lui est tombé dessus pour *Les Champs d'honneur*, il vendait des journaux dans une cage-kiosque.

Il avait décroché une maîtrise en lettres, en 70 mais, au lendemain de mai 68, « le travail c'était l'aliénation suprême. Il fallait tout faire pour ne pas bosser, tout juste occuper les trous de la société. C'était un suicide social ».

Rouaud est un insolite dénonciateur, il lance « suicide social » sur un ton tranquille, le même qu'il adoptera pour fustiger des crapuleries. C'est encore sur la

pointe des pieds, sinon du verbe, qu'il dit et répète: « C'est insupportable » et « Je suis furieux ».

Jean-Marie Merech lui demande ce qu'il pense quand il entend dire que les personnages de son livre sont de petites gens. Sans élever le ton, il glisse: « Petites gens? Mais la grandeur, elle est où? Les grandes gens, c'est qui? Ceux qui nous gouvernent et dont on peut mesurer tous les jours la crapulerie? Les gens qui tiennent l'économie en main et dont on connaît la souplesse de leur dignité? C'est insupportable ».

L'écriture, dit-il, c'est pas mérité, c'est donné, c'est comme avoir l'oreille musicale. Ce qui n'est pas donné, c'est de faire tenir tout ça ensemble (...), ce sont des parcelles de grâce que l'on grappille. La grâce, c'est la capacité d'écrire au-dessus de ses moyens ».

À *Livres parcours*, une émission de la télé belge, l'écrivain évolue dans son milieu familier, vous l'accompagnez au cœur de ses occupations et préoccupations quotidiennes, il vous ouvre sa porte et vous devenez son interlocuteur invisible. Je vous invite à la regarder, ce soir, à 22 h 35 (TV5), vous y ferez aussi la connaissance de Pierrette Fleutiaux, prix Fémina (*Nous sommes éternels*).

Radotages (suite et fin)

FIDÈLE à sa mission première, à sa raison d'être (un service public de télévision éducative), Radio-Québec présente toujours *Consommation* (re)prise 4, où l'on nous apprend tout sur les dictionnaires. Mais attention, dit la chroniqueuse, il doit y avoir bientôt une réforme de l'orthographe et il vaudrait peut-être mieux en différer l'achat.

Est-il possible que quel'un, quelque part, l'ignore encore: la guerre du Golfe est finie, la guerre de Troie n'aura pas lieu et celle de l'orthographe a avorté. Dès une première levée de boucliers, les académiciens ont battu en retraite et, s'avouant vaincus avant toute bataille, ils ont coiffé, penauds, le bonnet... je veux dire l'accent circconflexe!

De grâce, par respect de l'individu consommateur, cessez de répéter qu'il lui faut se préparer à l'entrée en vigueur prochaine de la TPS. « Quatre mois plus tard dans les Maritimes et les Rocheuses, on paie déjà pour le savoir ».

1927 • 1932 • 1934

Les Arts du Maurier Ltée PRÉSENTENT

Les grands Ballets Canadiens

PREMIÈRE DEMAIN

« LA CHATTE: LE DERNIER CRI! »
Times of London, 1927

« LA TABLE VERTE, LA PLUS FORTE CONDAMNATION DE LA GUERRE MONTÉE SUR SCÈNE À NOTRE ÉPOQUE. »
MONTREAL STAR, 8 AVRIL 1940

LES ANNEES FOLLES

3.4.9.10.11 MAI 20H

AVEC L'ORCHESTRE DES GRANDS BALLETS CANADIENS
sous la direction de ROLF BERISCH

billets: à partir de 12\$
33% de réduction pour étudiants et 3^e âge
(PARTIERRE ET CORBEILLE)

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts

ACHATS • RÉSERVATIONS • INFO

ADMISSION 522-1245 ou 1-800-361-4595
Place des Arts 514 842-2112

ou à tous les comptoirs ADMISSION
Redevance de 1 \$ sur tout billet de plus de 10 \$. Frais de service

GE Plastiques Bull Shell

LA CHATTE ET SÉRÉNADÉ DE GEORGE BALANCHINE

LA TABLE VERTE DE KURTI JOOSS

MONTRÉAL 1991



La maison motorisée peut être une solution avantageuse pour ceux qui veulent voyager en famille et sur de longues distances.

EXCURSION

La maison motorisée et le voyage en famille

Normand Cazalais

L'AMÉRIQUE du Nord est vaste. Vouloir la visiter peut aisément se traduire par plusieurs heures de route quotidiennes.

Les parents de jeunes — ou de grands — enfants, sont souvent songeurs devant les coûts des repas à prendre au restaurant, des chambres à louer. Et réticents à partir pour un long voyage en pensant à l'avance au bardo d'essayer d'avoir des enfants sages dans une salle à manger quand le service est lent ou dans une automobile quand le soleil plombe ou qu'il pleut à boire debout.

Les personnes qui ne sont pas familières avec les techniques de camping en famille ou qui n'ont pas encore décidé d'investir dans ce genre d'équipement ont à envisager d'autres solutions. La location d'une maison motorisée en est une.

■ Incluant les assurances, l'essence, le kilométrage et les frais de branchement dans les terrains de camping, elle sera équivalente aux déboursés encourus par une famille normale de quatre ou cinq personnes au cours d'un périple d'une ou deux semaines; les tarifs de location augmentent en fonction des dimensions du véhicule.

■ Une maison motorisée assure une grande autonomie: c'est une véritable maison roulante dotée de couchettes, d'une douche, d'une toilette, d'un frigo, d'une cuisinière, d'une table escamotable, d'espaces de rangement et de bien d'autres trucs fort utiles; on peut ainsi s'arrêter et dormir — à peu près — où l'on veut, faire sa propre popote, etc.

■ Il est plus facile de *désennuyer* les enfants: on peut leur lire des histoires, sortir des jeux, leur donner de la place pour s'étendre ou faire un dodo; ils peuvent faire leur pipi sans imposer des arrêts à tous les virages; en un mot, ils se sentent moins gênés aux entournures et les parents aussi.

■ Une maison motorisée fait d'ordi-

naire 21 pieds ou plus de longueur: c'est certes plus encombrant qu'une trottinette. Mais, comme il ne s'agit pas d'une remorque, apprendre la manoeuvre n'est pas malaisé.

D'autres aspects à considérer

■ Il importe de réserver son véhicule le plus tôt possible afin d'en trouver un aux bonnes dimensions pour la période désirée. Déjà, il commence à être tard pour l'été prochain.

■ Nombre de propriétaires de maisons motorisées louent leur véhicule durant la belle saison. Leurs tarifs sont habituellement moins élevés que ceux des compagnies spécialisées mais ils n'offrent pas le même choix de véhicules ni de périodes de location. Voyez les annonces classées des journaux.

■ Les modèles possédant une porte et deux portières (celles du chauffeur et du passager) sont préférables aux *flat noses* qui ne disposent que d'une seule porte latérale: il est plus facile et rapide d'y monter et descendre mais ils exigent plus d'attention des adultes qui ont plus d'issues à surveiller.

■ Une maison motorisée s'avère très pratique pour un voyage qui implique un circuit, des déplacements quotidiens sur de longues distances ou pendant plusieurs heures. Elle se révèle par contre moins adaptée aux séjours prolongés à un même endroit — louer un chalet est préférable — car il faut tout débrancher à chaque déplacement, ne serait-ce que pour aller acheter un litre de lait. Il vaut mieux, pour ce faire, emporter des vélos qui serviront également aux ballades.

■ L'autonomie moyenne des véhicules, en termes de réserve d'eau potable et de capacité de vidange, varie de deux à trois jours; il faut planifier les itinéraires en conséquence. Mieux vaut consulter un répertoire des terrains de caravanning décrivant les services offerts aux maisons motorisées dans les régions à visiter.

TOURISME / chronique

Tourisme et culture au Musée de la civilisation

Créer une histoire d'amour entre les gens et un lieu culturel

Normand Cazalais

LES MUSÉES ne sont pas toujours les porte-poussière que d'aucuns se plaisent facilement à imaginer. Ils peuvent constituer, par exemple, de remarquables attractions touristiques.

Ainsi, le Rijksmuseum est le lieu qui attire le plus de touristes à Amsterdam. Le Louvre, on le sait, s'avère une locomotive touristique tout aussi performante que la Tour Eiffel. Et que dire du musée d'Orsay, spontanément devenu, tant par son architecture et la qualité de ses expositions que par le dynamisme de son marketing, la coqueluche des Parisiens et des visiteurs de ladite Ville-Lumière?

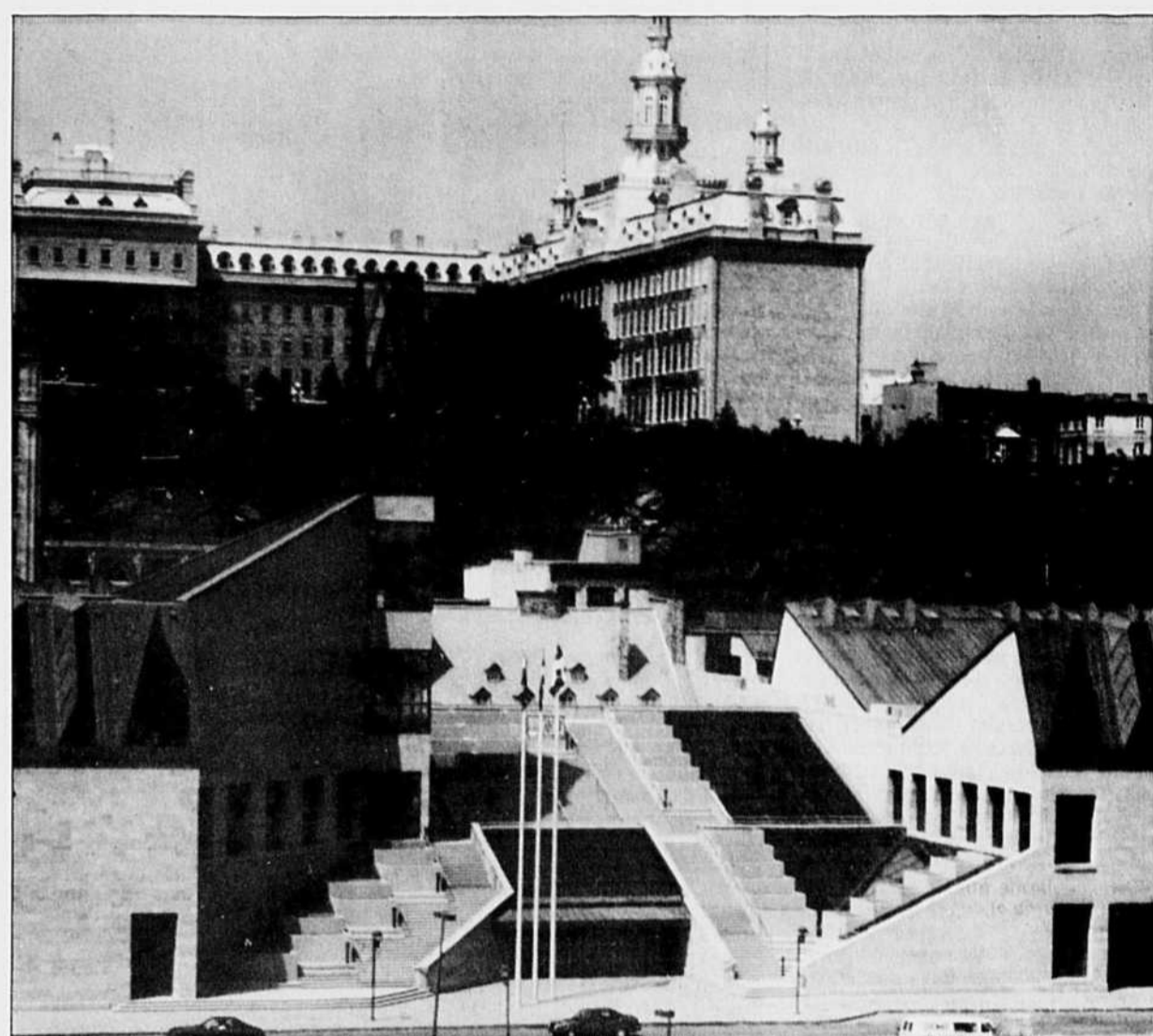
Marketing, voilà un mot d'apparence incongru quand il s'agit de parler de musées. Les termes de culture et de connaissance, tous deux avec un grand C, devraient sembler, n'est-ce pas, plus appropriés.

Dans une récente causerie prononcée lors de l'un des déjeuners qu'organise le module de Gestion et d'intervention touristiques de l'Université du Québec à Montréal, le directeur général du Musée de la civilisation de Québec, Roland Arpin, s'est attaché à démontrer à quel point des attitudes et stratégies, telles que le service à la clientèle et le marketing, habituellement réservés aux entreprises et organismes de l'univers touristique, peuvent être très profitablement appliquées à une créature culturelle comme un musée — sans que celui-ci s'en trouve dénaturé.

Rappelons que le Musée de la civilisation a ouvert ses portes le 19 octobre 1989 et qu'au cours de sa première année d'existence, il a accueilli 785 000 visiteurs, soit 485 000 de plus que les 300 000 attendus. Ils devaient être un million en 1991. Des enquêtes-maison ont révélé un taux de satisfaction de l'ordre de 96 %. Étonnant? Pas vraiment, car ce musée est intéressant. À preuve, 50 % de sa clientèle est formée d'enfants et 68 % de sa clientèle prend plus de deux heures pour en faire le tour.

« Nous sommes le seul musée au monde, a-t-il affirmé d'emblée, dont les sciences humaines et les idées des hommes sont le matériau de base. Au Musée de la civilisation, les objets sont au service des hommes. Notre mandat est clair: le Musée doit intéresser les gens et, pour cela, développer une « love-story » avec eux. Nous devons donc être obsédés par le visiteur. Au Musée, tous les employés, quand ils répondent, doivent se demander comment dire oui ».

« C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, j'aime beaucoup ce slogan: « La personne avant toute chose ». C'est cet objectif que nous avons tenté



Le Musée de la civilisation ne craint pas d'utiliser le marketing et le service à la clientèle pour se rapprocher des gens.

d'atteindre depuis le début. Il faut segmenter les clientèles de façon à traiter chacune de façon particulière. Prenons le cas des gens âgés: ils viennent dans un musée pour s'informer mais aussi pour se reposer et se parler. Il a donc fallu prendre soin de leurs besoins et préoccupations, particulièrement dans l'agencement de l'infirmerie et des toilettes. Nous avons aussi voulu un musée accessible aux familles, un musée qui se visite en famille: nous avons donc fermé la garderie et acheté des poussettes... »

Plus loin dans son exposé, Roland Arpin a souligné l'importance du cahier de remarques des visiteurs: « Nous l'analysons toutes les semaines. Et j'appelle moi-même les personnes qui nous ont fait les observations, positives ou négatives, qui nous semblent les plus appropriées. Les guides du Musée font, quant à eux, des rapports quotidiens: avec les gardiens et le personnel affecté au service téléphonique, ce sont nos principaux employés car ce sont eux

qui ont le contact le plus direct et le plus soutenu avec la clientèle. Le meilleur et le plus compétent des muséologues du monde ne ferait pas bien son métier s'il n'était à leur écoute ».

« Le succès, a-t-il ajouté, se gère par les deux bouts: la qualité du produit et la qualité de l'accueil. La mission du Musée est d'être un lieu de plaisir, de détente, de réflexion, de connaissance et d'étonnement pour permettre au visiteur d'établir un rapport critique avec son histoire, son passé, sa culture et son avenir. Pour réaliser ce programme, il doit, comme le Centre Georges-Pompidou de Paris par exemple, être polyvalent et pluriel, offrir un menu varié, associant expositions permanentes et temporaires. Nous devons monter des expositions à la fois documentées, vivantes, intéressantes. Et aller chercher le monde ».

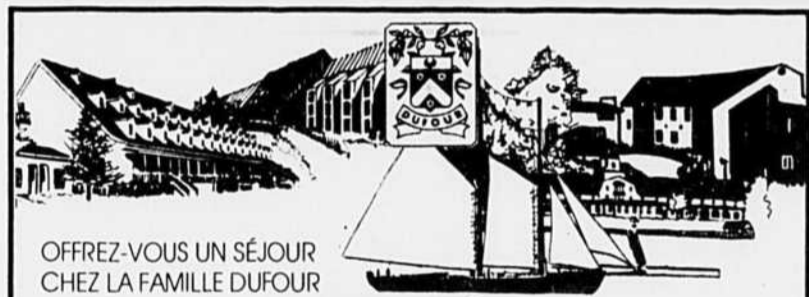
Ce genre d'approche, on s'en doute, n'a pas fait l'unanimité. Dans le milieu des musées québécois, Roland Arpin et son équipe ont fait lever bien des sourcils. Notamment quand celui-ci a accepté que le Musée soit l'hôte, pendant quelques semaines, de l'émission *Les démons du midi* dont la clientèle et la portée ne semble pas, à première vue, coïncider avec une telle institution... « Nous devons prendre tous les moyens corrects, a soutenu Roland Arpin. Cette émission-là a attiré chaque jour au Musée de 700 à 800 visiteurs qui autrement ne s'y seraient jamais intéressés. N'oublions pas qu'au Québec, seulement 35 % des Québécois profitent du budget alloué à la culture ».

Au passage, il en a d'ailleurs profité pour glisser une petite tactique de marketing: « Nous avons invité tous les chauffeurs de taxi de la ville de Québec à visiter gratuitement le Musée pour qu'ils identifient l'idée même de musée au Musée de la civilisation et qu'ils pensent à y emmener tout visiteur qui cherche un musée ou un endroit intéressant à découvrir. Et cela, croyez-moi, n'enlève rien au Musée. Il faut développer des synergies, organiser des réseaux avec des partenaires, que ce soit d'autres musées, les milieux d'affaires, des municipalités, des associations ou clubs sociaux ».

Le Musée de la civilisation est situé dans la basse-ville du Vieux-Québec, en face des immenses bâtiments qui défigurent le Vieux-Port. Sa construction a impliqué l'intégration et la rénovation de l'ancien Institut de marine et de la maison Estèphe, monument historique datant de 1752, ainsi que la restauration des voûtes de la maison Pagé-Quercy. À l'heure actuelle, 37 % de sa clientèle provient de l'agglomération de la capitale, 30 % de Montréal et 18 % de l'extérieur du Québec. Un de ses objectifs est de contribuer à l'augmentation du nombre de visiteurs de Québec et de les recevoir en ses murs. C'est dans cette optique que le Musée a accepté de prendre la direction et la gestion de l'animation de la place Royale.

« Il nous faut aller vers les gens, vers la ville, de conclure Roland Arpin. Le Musée fait partie de la ville. De sa vie, de son image. Le maillage est serré. Et, encore une fois, l'approche doit être la même: la qualité du produit et l'importance de la personne ». Tourisme et culture sont proches parents...

À LA DÉCOUVERTE DU QUÉBEC



OFFREZ-VOUS UN SÉJOUR CHEZ LA FAMILLE DUFOUR

MONT SAINTE-ANNE

HÔTEL VAL-DES-NEIGES: Centre de villégiature et de congrès situé au pied du mont Sainte-Anne, 110 chambres de luxe, cuisine réputée, piscine intérieure, sauna, tourbillon, salle d'exercices, salles de réunions (12). Demandez nos forfaits: "Évasion à la montagne", 2 nuits/3 jours PAM à partir de 149 \$ p. pers., occ. dble jusqu'au 20 décembre 1991, 2 nuits/3 jours PAM à partir de 149 \$ p. pers., occ. dble jusqu'au 20 décembre 1991, 2 nuits/3 jours PAM (4 repas) à partir de 99 \$ p. pers., occ. dble sur semaine (du dimanche au jeudi) jusqu'au 16 mai 1991. Demandez nos forfaits: "Coeur à Coeur", "Douces Vacances", "Golf", "Réunion d'affaires", etc. Tél.: (418) 827-5711, FAX: (418) 827-5997; sans frais 1-800-463-5250, hôte: 1-800-361-6162.

BAIE SAINT-PAUL

AUBERGE LA PIGNORONDE: Auberge à flanc de montagne avec vue magnifique sur le Saint-Laurent. 27 chambres tout confort, fine cuisine, salle de conférence et de jeux, piscine intérieure, bar-détente, ambiance chaleureuse, etc. Forfait spécial: "Évasion dans l'Arts", 2 nuits/3 jours PAM (4 repas) à partir de 99 \$ p. pers., occ. dble sur semaine (du dimanche au jeudi) jusqu'au 16 mai 1991. Demandez nos forfaits: "Coeur à Coeur", "Douces Vacances", "Réunion d'affaires", etc. Tél.: (418) 438-2711, FAX: (418) 438-5505, FAX: (418) 435-2779, sans frais 1-800-463-5250, hôte 1-800-361-6162.

ÎLE-AUX-COUDRES

HÔTEL CAP-AUX-PIERRES: Dans une ambiance familiale, 46 chambres tout confort, cuisine exceptionnelle, piscine intérieure, billard, ping-pong, ambiance chaleureuse, etc. Forfait spécial: "Évasion dans l'île", 2 nuits/3 jours (4 repas) PAM à partir de 99 \$ p. pers., occ. dble sur semaine (du dimanche au jeudi) jusqu'au 16 mai 1991. Demandez nos forfaits: "Coeur à Coeur", "Val Des Neiges Cap-aux-Pierres", "Réunion d'affaires", "Vacances Plein-Air", "Détente". Tarifs et forfaits spéciaux pour groupes. Tél.: (418) 438-2127, sans frais 1-800-463-5250, hôte 1-800-361-6162.

TADOUSSAC

HÔTEL TADOUSSAC: Grand manoir traditionnel entièrement rénové avec sa vue imprenable sur la baie de Tadoussac, le Saint-Laurent et le Saguenay. 149 chambres tout confort, cuisine réputée, piscine, tennis, marée, golf, mini-pul, excursions, etc. Demandez nos forfaits: "Coeur à Coeur", "Golf", "Découverte du Fjord du Saguenay", "Safari Visuel aux Baleines", "Évasion au coeur des rives", "Douces Vacances", "Réunion d'affaires", etc. Tél.: (418) 235 4421, FAX: (418) 235-4607, sans frais 1-800-463-5250, hôte: 1-800-361-6162. OUVERTURE EN MAI.

ÎLE D'ORLÉANS

Auberge Chaumonot
 Au bord du majestueux fleuve. Une magnifique Auberge « 4 Fleurs de lys » où vous trouverez une salle à manger « Cuisine régionale, grillade et fruit de mer » chambres, piscine. Un site unique situé à St-François de l'Île d'Orléans.
 Pour information ou réservation: (418) 829-2735

Auberges Romantik

ESTRIE

MANOIR HOVEY

L'héritage d'un manoir ancestral, des jardins fleuris embaumant les rives d'un lac cristallin, hébergement et cuisine haut de gamme (5 fleurs de lys et 4 fourchettes), 35 chambres exclusivement décorées, la plupart avec vue sur le lac et les combinaisons de lit à baldaquin, balcon, bain tourbillon et foyer, 2 petites plages, piscine chauffée, tous les sports nautiques et tennis. VOILÀ LE MANOIR HOVEY, idéal aussi bien pour une halte que pour un long séjour. Forfaits-vacances à partir de 85 \$/pers./jour incluant souper, petit déjeuner, service, taxe et récréation. TPS en sus. Manoir Hovey, Lac Massawippi, North Hatley, Qué., JOB 2C0. Tél.: (819) 842-2421. **RABAIS DE 10% POUR AVRIL SEULEMENT SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON.**

LAURENTIDES / VAL-DAVID

La Sapinière
 Val-David 819-322-2020
 Montréal 514-866-8262
 Est. de Mil 800-567-6635
 Toronto 416-889-7531
 Fax 819-322-6510

PRIX DE QUATRE DIAMANTS

Endroit désigné pour joindre affaires et plaisir

À 1 heure de Montréal — 70 chambres — Classifié 5 fleurs de lys — Table d'Hôte — Prestigieuse cave à vin — Sports de saison — 6 salles de conf., équip. audio-visuel complet — FORFAITS VACANCES DISPONIBLES — À proximité des grands centres de ski.

C.P. 190 VAL-DAVID (QC) CANADA J0T 2N0 AUTOROUTE DES LAURENTIDES (15 NORD) - SORTIE 76

QUÉBEC

MANOIR DU LAC DELAGE. Situé à 20 minutes au nord de Québec, au pied des Laurentides. Chambres spacieuses et suites. Piscine intérieure, sauna et bains tourbillons. **FORFAIT HOMARD** (tous les samedis de mai) incluant chambre, festival du homard et accès aux activités sportives: 64 \$ p.p. occ. double. **FORFAIT ÉTÉ** incluant chambre, repas du soir, petit déjeuner et accès aux activités sportives à partir de 80 \$ p.p. occ. double. Aussi disponible: **FORFAIT GOLF. Réservation: 1-800-463-2841 ou 1 (418) 848-2551.**

AUBERGE LES QUATRE TEMPS-LAC BEAUPORT:

À 15 min. du centre-ville, visite du musée de la civilisation, forfait santé, chambres avec bain tourbillon, piscine int. et sauna, plage. Acceptons frais d'appel. 1-418-849-4486.

EN BREF...

Aubaines

Les effets de la guerre du golfe Persique sont encore manifestes sur les prix de nombreuses prestations touristiques dans le monde arabe. En voici quelques exemples. Jusqu'à la fin juin, le Club Med offre des réductions de 20 % pour ses destinations marocaines et tunisiennes et des séjours gratuits aux enfants de moins de 12 ans accompagnés de leurs parents. L'agence Thomas Cook a réduit de 40 % le prix de sa croisière de 15 jours sur le Nil (Magnificent Nile) qui aura lieu en septembre prochain. Si vous vous sentez en confiance...

Les granges rondes des Cantons de l'Est

D'énormes toopies posées à l'envers parsèment le paysage des Cantons de l'Est; ce sont les granges rondes. La première fut construite en 1826 à Hancock, Massachusetts, par des Shakers, communauté menant une vie austère et très religieuse. Pour eux, le cercle était le symbole de la perfection. Au Québec, on ne retrouve de granges rondes que dans les Cantons de l'Est. Elles furent construites par des descendants de Loyalistes qui s'inspirèrent de revues agricoles américaines publiées entre 1880 et 1900. La vogue des granges circulaires a été de courte durée, c'est pourquoi il n'en reste plus qu'une douzaine, entre Cowansville et Coaticook. Ce sont des témoignages impressionnants de l'ingéniosité au service du désir de perfection religieuse, morale et esthétique de l'époque.

Renseignements: Association touristique de l'Estrie, 2883 rue King ouest, Sherbrooke, J1L 1C6 (819) 566-7404.

Bouffe et vélo

Établie à Seattle aux États-Unis et à Beaune en France, Progressive Travels offre cet été deux nouveaux circuits de vélotourisme:

■ un *Tour gourmet*: deux jours à Paris et huit jours en Bourgogne du 10 au 19 juillet, cours de cuisine par un chef réputé, visites de caves et d'une fromagerie, accompagnement assuré par Lisa Saltzman, chef de cuisine (2795 \$ US par personne en occupation double);

■ un *Tour de France* qui permet de suivre les derniers jours de cette grande compétition cycliste et d'assister à la finale qui aura lieu à Mâcon (1995 \$ US par personne en occupation double).

Ces circuits, ainsi que tous ceux que propose Progressive Travels en Italie, en Angleterre, en Nouvelle-Zélande et aux États-Unis (ex. Biking the Best of Colorado, circuit de sept jours organisé six fois durant l'été, pour 1795 \$ US en occupation double), incluent l'hébergement, les petits déjeuners, la plupart des repas, les bicyclettes et l'équipement, deux guides expérimentés, les pourboires, les taxes et transferts. Une brochure couleurs, disponible en anglais, décrit les différents circuits.

Renseignements (en français): Progressive Travels, 1932 First Avenue, suite 1100, Seattle, Washington, 98101, 1-800-245-2229.

La ville de Paris consacre 240 millions par année à la culture

Un vaste programme de restauration échelonné sur dix ans a été mis en branle

Paule des Rivières

Le directeur des affaires culturelles de Paris, M. Bruno Racine, vient de contacter Claude Chabrol et Jean-Luc Godard pour leur demander de participer, fin août, à la semaine des salles d'art et d'essai.

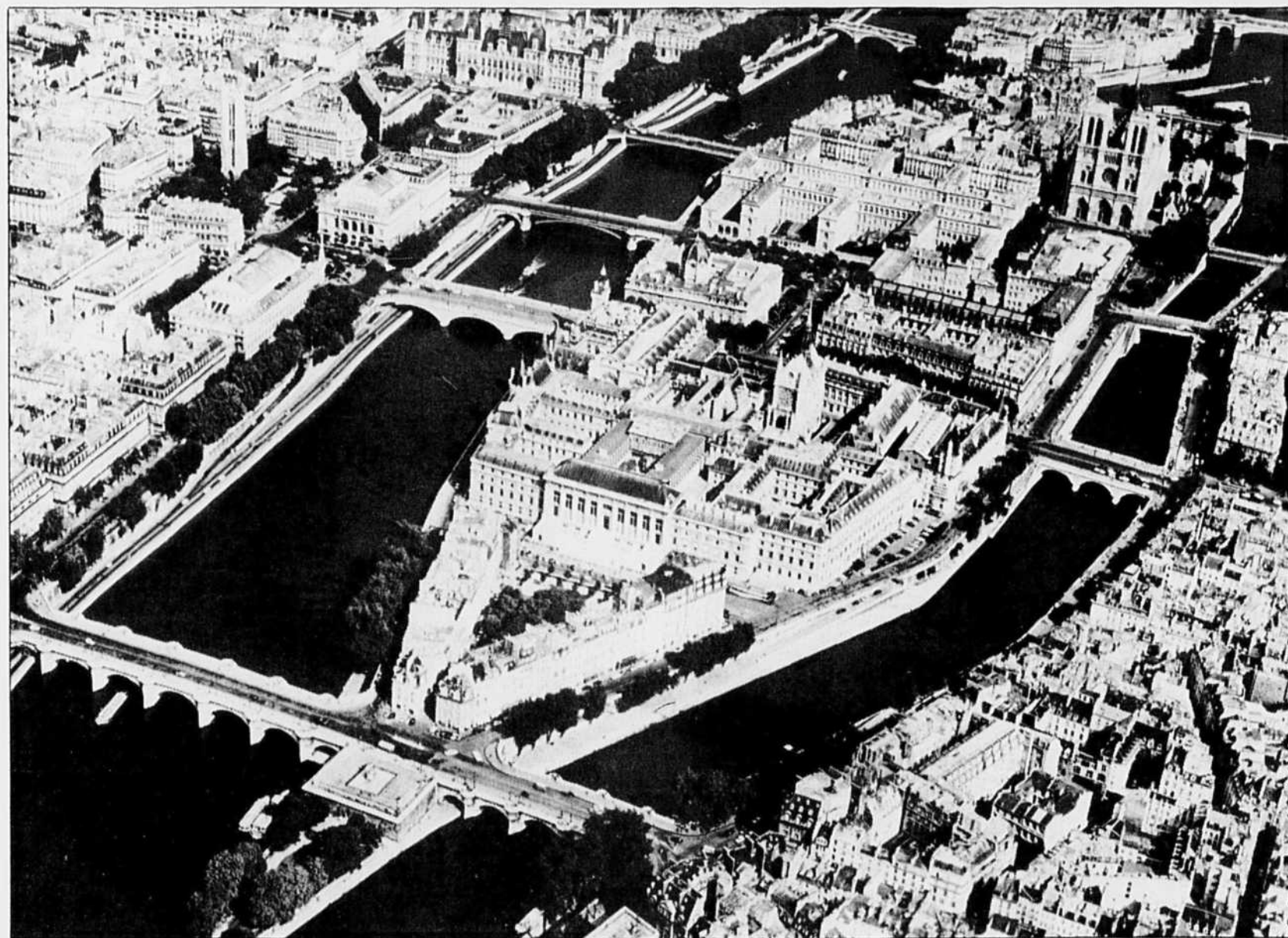
S'ils acceptent, Chabrol, Godard et une dizaine d'autres réalisateurs célèbres exprimeront publiquement leur attachement à une salle de cinéma expérimental, en y flânant comme du temps de leur anonymat jeunesse. Peut-être cette initiative contribuera-t-elle à faire sortir les salles d'art et d'essai de l'oubli dans lequel elles s'effondrent progressivement. Et M. Racine a trop vu ce qui est arrivé au cinéma anglais et surtout italien pour se croiser les bras.

« Lorsque ces salles disparaissent, c'est tout le cinéma qui disparaît », soulignait M. Racine il y a quelques jours.

Le directeur des affaires culturelles était de passage à Montréal pour préparer l'installation d'une Place de Gaulle, avec un monument en hommage à l'homme politique français, qui sera conçu par l'artiste français Olivier De Bray. Il est naturellement intrigué sur Paris et son patrimoine culturel. Et on le comprend. Paris n'a-t-elle pas le patrimoine muséal le plus important du pays, après l'État? Que l'on pense seulement au Musée d'art moderne de la ville, les maisons de Victor Hugo et d'Honoré de Balzac.

« Le problème de Paris, c'est que l'offre est supérieure à la demande. Le public peut augmenter, certes, mais il reste qu'une optique purement commerciale de la culture ne serait pas viable. Nous estimons que des spectacles doivent être vus à Paris car sinon ils ne le seront nulle part. Un Festival du film turc, il est important que cela puisse se voir ».

Vu d'ici, tout cela paraît bien beau et il est difficile d'aller vérifier sur place si la communauté culturelle de Paris est en pleine euphorie devant cet appui municipal. Mais certaines données sont là, qui parlent d'elles-



Paris veut préserver son patrimoine culturel et consacrer 60 millions \$ par année en travaux de restauration.

mêmes. Ainsi, le budget culturel de Paris frôle les 240 millions \$, c'est-à-dire 4 % du budget de la ville. Quelque 60 millions \$ vont en travaux de restauration, 80 millions \$ vont en

subventions et le reste est versé en salaires au personnel des bibliothèques, des musées et aux enseignants en art.

La première chose dont M. Racine nous a parlé, c'est le magistral programme de restauration lequel la ville est embarquée, échelonné sur dix ans. Les églises y passent — la ville est propriétaire de 100 églises —

et les bibliothèques, aussi désuètes que les notes. La ville a des projets d'informatisation de 60 d'entre elles. La Place de la Concorde sera également relapée, en collaboration

avec l'État « qui fut responsable de la mauvaise restauration qui y fut faite ». L'État défraie également un tiers des travaux de rénovation des Églises, effectués, dit M. Racine, selon un procédé scientifique qui fera école.

Et les créateurs dans tout cela? Une chose réjouit les artistes d'ici, qui ne savent jamais d'une année à l'autre si leur subvention sera renouvelée. À Paris, assure le directeur des affaires culturelles, les créateurs savent généralement qu'ils auront de l'aide au moins pour trois ans. En revanche, ils consentent à remplir une sorte de contrat social, qui les conduit à participer à des activités comme celle à laquelle ont été conviés Godard et Chabrol.

Mais tout n'est jamais parfait. Ainsi, à Paris, les jeunes artistes inconnus n'ont pas la partie facile. Le théâtre par exemple. Il y a une abondance de salles, plus de 100, plusieurs subventionnées. Mais ne joue pas qui veut à Paris. Les comédiens qui veulent se faire les dents sont quasiment condamnés à aller jouer en périphérie dans les théâtres d'arrondissement, des « lieux ingrats ». Ceux qui ont une « mission d'accueil » peuvent être subventionnés mais les lieux restent difficilement accessibles. D'ailleurs, tout ce qui a trait au spectacle vivant est fragile, dit M. Racine.

« Il est important que les créateurs puissent continuer à vivre à Paris. Ici, contrairement à Londres, l'on préfère habiter le centre-ville. Il y a une concentration à Montmartre et Montparnasse. Nous essayons donc, lorsque la ville effectue des rénovations, de prévoir des logements-ateliers pour les artistes. Mais les demandes sont énormes », admet le directeur des affaires culturelles. La ville réserve aussi une partie de son budget d'acquisitions d'œuvres aux jeunes artistes mais la part n'est pas énorme, soit un vingtième du montant. M. Racine est bien placé pour rester en contact avec les créateurs : il vient de terminer son troisième roman. « C'est essentiel ».

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
- 200-299 Immobilier — Commercial
- 300-399 Marchandises diverses
- 400-499 Offres d'emploi
- 500-599 Services
- 600-699 Véhicules automobiles
- 900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA M.C. PAR TÉLÉPHONE **286-1200**

101 Propriétés à vendre

ACHETEURS cherchent maisons à vendre par propriétaires. Nouveau concept de services immobiliers. Action Vidéo Inc. 948-2010

101 Propriétés à vendre

ST-HUBERT, superbe bungalow, 3 chambres, 2 s/bains, tourbillon, piscine, foyer, cuisine de rêves, extra... 139 000 \$, 678-4567

LA METEO



Situation générale: une dépression venant de la région de New York remonte vers la Gaspésie et donne de la pluie sur les régions plus au sud. Ailleurs, le temps nuageux persistera et des averses sont toujours possibles. Demain, un dégellement s'amorcera sur l'ouest tandis que l'est restera nuageux avec quelques averses. Les températures seront plus ou moins les normales saisonnières.

MONTREAL

Nuageux avec éclaircies en matinée; possibilité d'averses en après-midi. Max: 12. Probabilité de précipitations: 30 %. Demain: dégellement graduel. LEVER DU SOLEIL 5 h 42 COUCHER 20 h 00

QUÉBEC

Régions d'Abitibi-Témiscamingue: nuageux avec averses dispersées. Max: 10. Vents modérés par moments. Probabilité de précipitations: 40 %. Demain: dégellement. Réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec averses dispersées. Max: 7. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 40 %. Demain: dégellement. Pontiac-Gatineau et Lévis: généralement nuageux et possibilité d'averses. Max: 10. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 30 %. Demain: dégellement. Ottawa-Hull: nuageux avec éclaircies en matinée. Possibilité d'averses en après-midi. Max: 12. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 30 %. Demain: dégellement. Laurentides: nuageux avec éclaircies en matinée. Possibilité d'averses en après-midi. Max: 10. Vents modérés. Probabilité de précipitations: dégellement gra-

101 Propriétés à vendre

ST-LAURENT, près Canadiar, 2 x 5 1/2 avec bachelors, garage nouvellement rénové, excellente condition, 225 000 \$. 620-6711, pas d'agents.

113 Propriétés à revenus à vendre

A MONTRÉAL, Centre-Est, 6 x 4 1/2, électrique localitaire, rénové, 6,9 x rev. 25 420\$, poortuculer. Tél. 666-0173

118 Copropriétés à vendre

LAC BROME Manoir Inverness. Étonnante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 pi.ca. plus terrasse, 2 ch., 1 s/bains, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de 6 centres de ski, golf en plein développement en annexe. Loisirs quatre saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

121 Condos à louer

PRÈS UNIVERSITÉ MCGILL 4% de loyer, 2 étages, appareils fournis, juillet 1050\$. 289-8804, 768-3846.

122 Condos à vendre

AHUNTIC Projet A. Grasset. Grand 4% sur 2 étages, avec garage, mezzanine, terrasse ensoleillée. Prix réduit: 112 000 \$ 384-0480, 276-4307.

OUTREMENT ADJ. Rue Hutchison Condo 2 200 p.c. sur 2 niveaux, foyer, rénové par décorateur, chaleureux, très agréable. Magnifique terrasse, garage. Faut voir! 235 000 \$ Pas d'agent. 341-0925.

PRÈS HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT Condominium de prestige, tour du Méridien, 5ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et bois protégé, lumière. Intérieur 1 500 pi.ca. plus terrasse près de 400 pi.ca. 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieures et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, conciergerie résident, copropriétaires responsables, sécurité, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

SIMPSON, Studio, gr. balcon, 5ème, 75 000 \$ RUE ST-MARC: 5 pces., éclairé, 125 000 \$. J. Ducharme, M. Riendeau, 651-8331. Ré/Max Longueuil crtr.

VIEUX MONTRÉAL, grand, beau studio ensoleillé donnant sur les Jardins Youville. Éléphant en sautoir, 139 900 \$, pas d'agent, 284-0305, 459-8565.

125 Chalets à louer

LAURENTIDES Ste-Agathe, 3 c.c., lav./séch., micro-ondes, accès à la plage. Saison/mensuel/sem. (613)824-8931.

ST-CANUT, près St-Jérôme, Bord Rivière du Nord. Maison meublée, 7 pièces dont 4 c.c., grand jardin, 40 pi.ca. Mt. 1er mai au 15 oct. 1-438-3852

125 Chalets à louer

ST-DONAT Lac Ouareau, bord de l'eau, plage sable. Grand chalet, idéal voile et famille. Saison 10 mai au 15 oct. 5 500 \$ Mt. 637-2371. St-Donat: 819-424-5102 ou 424-5439

129 Chalets à vendre

TROIS LACS en Estrie. Chalet neuf, été-hiver, sous-sol 8 pi., à 200 pi. du lac. 68 000 \$ Soir: 674-1479.

141 Maisons de campagne à vendre

ESTRIE, grand 7 pièces sur 45 acres, érablière, vue exceptionnelle sur toute la région. 532-2064.

145 Terres, fermes à vendre

A ST-CALIXTE: Fermette d'une superficie d'environ 5 arpents, au 4% déboisé, avec ruisseau naturel, site enchanteur pour équitation, 2 bâtiments pour élevage de chevaux et petits animaux, maison neuve juin 90, style canadien, richement meublée, meubles neufs et ultra modernes. 120 000 \$. Occupation immédiate. 1-222-5578

149 Terrains à vendre

BORD DU FLEUVE, St-Ignace-de-Loyola, 1h de Mt., 4 magnifiques terrains de 33 à 56 000 pi.ca., orientation sud, services, 200 pi. sur fleuve, vue sur 40 km. 1 305\$/pi.ca., 1-514-836-2576

153 Transactions immobilières diverses

CHERCHEZ plus, TROUVEZ la propriété de vos rêves, grâce à nos services gratuits. Action Vidéo Inc. 948-2010

160 App. et log. à louer

OUTREMENT Grand 3½, libre, 4%, 1er juillet. Chauffés, rénovés. 272-9162, 737-9711.

160 App. et log. à louer

OUTREMENT Au pied du Mont-Royal. Luxueux 7½, 2 chambres, 2ième, 1er juillet. 1 275 \$ 647-5419.

160 App. et log. à louer

OUTREMENT, superbe haut duplex, 9½, chauffé, boiseries, ensoleillé, balcon, 1420\$. 271-6529, 274-6900.

160 App. et log. à louer

OUTREMENT: Face Parc St-Victor. Bas duplex, non-chauffé, foyer, garage, cuisinière/frigo, s-s fini. 1 200 \$/Vieir. Mardi, mer. jeudi. 274-2174

160 App. et log. à louer

PLATEAU 3½ (3908), 4% (4755), chauffé, poêle, frigo, juillet. Très propre, près de tout. 567-2101.

160 App. et log. à louer

PLATEAU: Grand 5½ sur 2 étages, rénové, cachet, cour. Libre 1er juillet. 800 \$/mois. 376-3480

160 App. et log. à louer

RUE VILLERAY: 3½ fermé, 2e étage, haut triplex, escalier int. près transports. Personne tranquille. 729-5713

160 App. et log. à louer

VIEUX-MONTRÉAL, loft 2400 pi.ca., 7% le pi.ca., chauffé. Tél. lun. au ven.: 334-9899

160 App. et log. à louer

BIENVEUX GENS D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELS Bureaux avec services, à partir de 450 \$, 335-7633.

160 App. et log. à louer

IDÉAL POUR PROFESSIONNELS: 800 pi.ca. au rez-de-chaussée d'un nouvel immeuble. 399-7750, résidence 956-8988.

160 App. et log. à louer

291 BOUL. STE-ROSE (Coin Labelle), Laval, bel espace de bureau, rez-de-ch., 2 gr. vitrines, 35 pi. long. X 31 pi. large + remise 21 X 11. Possibilité louer moitié espace. 956-1908

251 Bureaux à louer

390 QUÉBEC NOTRE-DAME Donne sur Ariums, vue magnifique, bureau général + 2 privés, 740 pi.ca., 1000\$/mois. Occupation 1er mai 1991, appelez au 465-8550.

251 Bureaux à louer

BIENVEUX GENS D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELS Bureaux avec services, à partir de 450 \$, 335-7633.

251 Bureaux à louer

IDÉAL POUR PROFESSIONNELS: 800 pi.ca. au rez-de-chaussée d'un nouvel immeuble. 399-7750, résidence 956-8988.

251 Bureaux à louer

LAURIER: Outremont, 500 p.c. 800 \$/mois, 350 p.c. 600 \$/mois. R-d-c, chauffé, éclairé, climat. 733-1228

251 Bureaux à louer

PAPINEAU/ST-JOSEPH, 1500 pi.ca. Idéal professionnels, clinique, rénové à neuf, 522-4348.

251 Bureaux à louer

RUE ST-LAURENT/DULUTH Edifice Cooper, 750 ou 1 500 pi.ca. rénové, très éclairé. 967-1818

251 Bureaux à louer

SHERBROOKE + AMHERST Condo commercial, 1500 pi.ca., rez-de-ch., aubaine, devons vendre ou louer. P. Landry, Courtag Ste-Foy crtr, 418-659-2979

259 Espaces commerciaux à louer

AUBAINE 1285 est Ontario, 2 300 p.c. 1212 St-Denis, 650 p.c. + 1800 p.c. 289-9527/849-5888

259 Espaces commerciaux à louer

GIROUARD ET DE MAISONNEUVE 2e étage, 600 pi.ca., 8 \$/pi.ca., tout compris. 484-7834.

259 Espaces commerciaux à louer

P.A.T. 2 espaces commerciaux, 1 mois gratuit, 700 pi.ca. chacun, grande vitrine, enseigne électrique extérieure, stationnement. Georges: 273-2481 de 9h à 17h, 969-0092 de 18h à 23h.

259 Espaces commerciaux à louer

R.D.P., 56 Avenue/Maurice Duplessis, 3240 pi.ca., 648-1551, 648-7146

275 Locaux à louer

3880-82 BÉLANGER E. (Pie IX) 2000 pi.ca. magasin ou bureau, vitrines, 3 mois gratuits, 594-9305, 252-8959

275 Locaux à louer

BORD DU RICHELIEU c.v. St-Jean, idéal pour restaurant. Activités touristiques. A vendre ou louer. 347-1846 ou 953-6119

279 Propriétés industrielles

PRÈS PIE IX & 440 Parc industriel, nouvelle bâtisse, condo industriel 2450 pi.ca., 684-3381/3382.

283 Commerces à vendre

COMMERCE, épicerie-boucherie situé dans les Basses-Laurentides, 1 500 000 \$ chiffre d'affaires, 4000 pi.ca. plancher, construction 7 années, 514-438-4151, après 6h 438-2361.

287 Commerces à louer

A PLAZA ST-HUBERT, près métro Beaubien, 12½ X 100 pi., chauffé, air/c., complètement rénové. Occ. imm. 738-3660.

351 Ameublements

8 MORCEAUX, chambre à coucher, noyer solide, art-déco, piano mécanique Willis, tabouret de piano, assortiment de cylindres, frigo 24 pi. neuf, set de sofa, etc., 993-0399.

363 Mobiliers de bureau, accessoires

AMEUBLEMENT de bureau neuf et usagé. Liquidation classeurs. Les Aménagements F.B. Inc. 636-6898.

375 Instruments de musique

SUPERBES PIANOS allemands. Acheté le piano de vos rêves maintenant et économisez jusqu'à 70%, hâtez-vous, 695-3153.

391 Antiquités

ANTIQUITES, brocante, collection, timbres, cartes postales, etc. GRENIER ST-ANDRÉ, 6631 St-André, Mt. Vend. sam. dim. 270-4916.

459 Secteur Ventes

REPRÉSENTANT(E) Autonome (cuisinière) pour armoires de cuisine et mobilier haut-de-gamme. Avec automobile 222-3763.

497 Emplois demandés

10 ANS D'EXPÉRIENCE: Domaine radiophonique et artistique. C.J.M.S. CKMF CKLM. Aussi exp. et certifié en toxicomanie. Recherche travail dans ces domaines. 433-8996

551 Déménagement

A BAS PRIX Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

551 Déménagement

DÉMÉNAGEMENT TOUS GENRES SPECIALITÉ: PIANO, ASSURANCES 955-9539

551 Déménagement

DISPONIBLE tout temps. Déménagement, emballage, entreposage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-3275.

551 Déménagement

GILLES JOUIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

URGENT BESOIN D'ARGENT CAMPAIGNE DE FINANCEMENT 1991

La Société canadienne de la Croix-Rouge

Donnez au Québec

559 Entretien, réparations, rénovations

MENUISERIE, escalier, armoires, s/sol, estimation gratuite, travail soigné. Maurice: 597-1107, 273-4995.

571 Peintres, peinture

P.E.R. ENR. Ferais peinture 1ère qualité. 3%, 325 \$, 4%, 425 \$, 5%, 525 \$, 20 ans d'expérience. Peinture comprise. 721-2411.

591 Occasions d'affaires

APPAREILS ET ÉQUIPEMENTS téléphoniques, contrat pour système téléphonique « Vantage 4 » à transférer, 3 appareils et deux lignes. FONDATION DES POMPIERS POUR LES GRANDS BRÛLÉS. 523-5325.

591 Occasions d'affaires

FLORIDE (DOMAINE TOURISTIQUE) Territoire protégé, travail facile et agréable, entraînement complet. Possibilité 100 000 \$ et plus/année. Capital requis: 25 000 \$. Il n'est pas nécessaire de parler anglais. Personne honnête et fiable. 278-1898.

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

DÉRIVEUR Mistral, 16 pi. avec remorque Easyloader, spinnaker, tangon, avaleur de spi, trapèzes, sangles de rappel, grue, scierie, scier télescopique. Très peu utilisée, 5500\$. Jour: 552-9828, soir: 738-5106.

695 Automobiles à vendre

ASTRO VAN 1986 Moteur 4.3, automatique, bon état. 6 500 \$ 347-1846 — 953-6119

LES MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement

- Ensemble de cellules. — Enverme.
- Savant qui s'occupe de la description du ciel.
- Il travaille à l'abat-voir. — Déchiffre.
- Sur la jante des roues. — Ancien nom du lac Malawi.
- Lien grammatical. — Relations sexuelles illicites.
- Arbrisseau épineux. — Pointe de la langue.
- Milieu favori. — Drame japonais.
- Jaunisse. — Pas un.
- Incendie. — Électrode. — Pronom.
- Abandonna. — Métal.
- Couleur. — Présage.
- Composé dérivé de l'urée. — Pourvoir.

Verticalement

- Qui suspend l'exécution d'un jugement (Dr.). — Avalé.
- On la voit en train de prier. — Cérium.

Solution d'hier

1. VIRGINITE 2. EM 3. ARGENTINE 4. RAGEANTE 5. LI 6. AGITATION 7. IONE 8. PICS 9. ENTRAÎNEMENT 10. PRESIDENTIEL 11. VET 12. R. GOUSSARD 13. HAUT 14. S. CO 15. BAPTISER 16. AHO 17. ERILE 18. ENVOI 19. COULENT 20. PEUR

ARTS VISUELS / chronique

Le Guerchin à Ottawa

Jean Dumont

PLUSIEURS EXPOSITIONS marqueront cette année dans le monde le 400e anniversaire de la naissance du Guerchin, l'un des plus grands maîtres du dessin qui aient jamais oeuvré en Italie. Né à Cento, dans la plaine du Pô, en 1591, il est mort en 1666, après avoir connu, tant à Rome où il séjourna une vingtaine d'années à l'invitation du pape...

marquant les étapes de la conception d'oeuvres monumentales. Paysages, compositions, études de personnages ou d'événements de l'Italie du XVIIe siècle, témoignent de la fascination du Guerchin pour la vie quotidienne de son temps. Les deux tiers des dessins sélectionnés par David M. Stone sur cette exposition préparée par le conservateur Ian Woodner, sont inédits. Du 3 mai au 16 juin, 380, promenade Sussex, à Ottawa. Tél. : (613) 990-1935.

Québec : 34 artistes LES 34 ARTISTES qui terminent leur baccalauréat en arts plastiques à l'Université Laval, à Québec, ont décidé de sortir des murs de l'université et de redonner vie à Dominion Corset, un établissement centenaire de la ville, pour y présenter au public le fruit de leurs recherches artistiques à l'occasion de leur exposition de fin d'études.

Cette manifestation sera ponctuée de divers événements dont, dès ce soir 2 mai, à 20 h, une Soirée multidisciplinaire, mettant au programme danse performance musicale interactive et peinture-sculpture en direct. Le dimanche 5 mai, à 13 h 30, une table ronde

réunira Patricia Nadeau, Paul Lacroix, Cécile Bouchard, Henriette Cyr, François Cormier et François Mathieu, autour d'un sujet bien d'actualité : La Pratique artistique : Contraintes et Renforcements. La Dominion Corset, où se tiennent l'exposition (jusqu'au 12 mai), ainsi que les événements, est située au 295, boul. Charest (angle Charest et Dorchester). Renseignements : 832-4262.

De l'art dehors

CETTE ANNÉE encore, l'UQAM organise, au bénéfice des jeunes âgés de 7 à 16 ans, des camps d'été en arts plastiques en milieu urbain. Il s'agit de camps de jour, offerts par des animateurs spécialisés de l'Université du Québec, et comportant deux types d'activités complémentaires.

Des visites dans la ville pouvant comprendre des galeries d'art, des musées, des ateliers d'artistes, éveillent et sensibilisent les jeunes aux activités en arts visuels en milieu urbain. Elles sont suivies d'ateliers de création au cours desquels les participants réalisent des productions personnelles en arts plastiques et explorent diverses

techniques, notamment le dessin, la peinture, les arts d'impression, le modelage, le collage, l'assemblage et le papier sculpté. Quatre camps de 11 jours sont prévus du 1er juillet au 23 août prochains. Les inscriptions auront lieu le samedi 11 mai, de 10 h à 13 h 30, sur la Grande place du Pavillon Judith-Jasmin, 1495, rue Saint-Denis, coin de Maisonneuve (métro Berri-UQAM). Renseignements : 987-3453.

Buxelles, toujours

ON SE SOUVIENT de la belle exposition de Christian Tisari, l'an dernier, à la Galerie Palardy, ainsi que des attachantes sculptures d'ombre et de matière que Lorraine Bénic avait montrées à la Chapelle du Bon-Pasteur. Les amateurs belges pourront se faire une bonne idée du travail de ces deux artistes montréalais à l'occasion de leurs deux mini-rétrospectives d'oeuvres gravées qui se tiendront, du 2 au 30 mai prochains, à la Fondation René Carcan, 122, rue Champ du Roi, à Bruxelles. Celle de Lorraine Bénic sera accompagnée de quelques uns de ses livres d'artiste et de quelques sculptures, tandis que Christian Tisari accrochera également la Bibliothèque nationale du Québec,

quelques peintures qui offriront une autre facette de son questionnement pictural. Denise Gérin, Élodie Bernier, à Sherbrooke

TÉMOIN des diverses étapes de sa création, l'appareil photographique permet à Denise Gérin de constituer un véritable carnet d'images, déclencheur à son tour d'un autre processus de création, et lien de communication entre son installation d'oeuvres bi et tridimensionnelles et le spectateur. Dans Point de vue, Transgression à l'échelle, L'Atelier, qu'elle présente à la Galerie Horace, les oeuvres sur papier, sur toile ou sur bois, ne s'approprient pas seulement l'espace de la galerie, elles se regardent, se mirent l'une dans l'autre, se réfèrent l'une à l'autre, et l'atelier est celui de la métamorphose.

Dans la seconde salle de la galerie, Élodie Bernier, photographe principale à la section de la conservation et de la reproduction, à propos une installation photographique intitulée : Le parcours. Disparition, immatériabilité, souvenir, c'est la trace de ce non-visible que l'artiste tente de suivre dans les couleurs et la lumière de ses

photogrammes. Défilant le temps et l'espace piégés à la surface du papier, elle tente, par la photographie, de jeter un pont entre le connu et l'inconnu. Les deux expositions sont visibles jusqu'au 26 mai, et leur vernissage se fera le vendredi 3 mai, à 20 h. Galerie Horace, 906, rue King ouest (angle Queen). Tél. : (819) 821-2326.

Sculptures de plastique

À l'occasion de la conférence annuelle sur le plastique organisée à Montréal par la Société des ingénieurs en plastique, des sculptures, réalisées dans ce matériau par une brochette de sculpteurs montréalais, seront exposées au Palais des Congrès.

Joel Barg, Diane Boulay, Amy Amibinder, Friedrich H. Lach, Hannah Franklin, John Lavender, Claire Sarasin, Yves Trudeau, Esther Wertheimer et Eric Wesselow mettront en valeur l'inattribution de ce matériau. Cette quasi permanence étant également, d'un autre point de vue, son principal défaut, certaines sculptures illustreront une des solutions à ce mal en étant réalisées en plastique recyclé. Les oeuvres seront exposées du 5 au 9 mai prochains.

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

- 1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 mars 1991 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MARCHÉ RICHARD SUZAN INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval, le 17ème jour d'avril 1991, sous le numéro 763858.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, NO. 765-02-00984-882. PERCEPTEUR DES AMENDES, PARTIE DEMANDEUSE, vs. NICK DEL GROSSO, défendeur. Le 14 mai 1991 à 14h00, à la place d'affaires de la partie défenderesse, au 523, Montée Deschênes, district de Richelieu seront vendus par autorité de justice les biens et effets de NICK DEL GROSSO, saisis en cette cause, consistant en : 1 camion pick up Chevrolet GMC 1988 avec pelle à neige, 1 automobile Mercury Topaz 1981, 1 casque cuir, 1 lamping Tramac, LE TOUT SERA VENDU SUIVANT LA LOI CONDITIONS ARGENT COMPANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: Maurice Simard, huissier, (819) 326-7707, Fax: 326-8964. BOYVIN, SIMARD & GUNDOIN, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE RICHELIEU, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO. 765-02-00984-902. JEAN DAUST & FILS C/TE, PARTIE DEMANDEUSE, vs. ESCAVATION VILLE EDWARD, défendeur. Le 15 mai 1991 à 14h00, à la place d'affaires de la partie défenderesse, au 523, Montée Deschênes, district de Richelieu seront vendus par autorité de justice les biens et effets de l'escavation VILLE EDWARD, saisis en cette cause, consistant en : 1 tracteur John Deere 1981, comprend 2 pelles, 1 camion pick up Chevrolet GMC 1988 avec pelle à neige, 1 automobile Mercury Topaz 1981, 1 casque cuir, 1 lamping Tramac, LE TOUT SERA VENDU SUIVANT LA LOI CONDITIONS ARGENT COMPANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: Maurice Simard, huissier, (819) 326-7707, Fax: 326-8964. BOYVIN, SIMARD & GUNDOIN, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE RICHELIEU, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO. 700-02-000016-908. COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DE QUÉBEC, PARTIE DEMANDEUSE, vs. PLOMBERIE JACQUES CHARBONNEAU INC., PARTIE DÉFENDEUSE. AVIS LÉgal. Avis public est par les présentes donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 14 mai 1991 à 10h00, au 86, La Terrasse à St-Jérôme. Les dits biens consistent en : 1 horche au propane, 1 lot de pièces de la défenderesse, 1 compo à viande, 8 réfrigérateurs à viande. Conditions: ARGENT COMPANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: Maurice Simard, huissier, (819) 326-7707, Fax: 326-8964. BOYVIN, SIMARD & GUNDOIN, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE RICHELIEU, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO. 700-02-000016-908. COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DE QUÉBEC, PARTIE DEMANDEUSE, vs. PLOMBERIE JACQUES CHARBONNEAU INC., PARTIE DÉFENDEUSE. AVIS LÉgal. Avis public est par les présentes donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 14 mai 1991 à 10h00, au 86, La Terrasse à St-Jérôme. Les dits biens consistent en : 1 horche au propane, 1 lot de pièces de la défenderesse, 1 compo à viande, 8 réfrigérateurs à viande. Conditions: ARGENT COMPANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: Maurice Simard, huissier, (819) 326-7707, Fax: 326-8964. BOYVIN, SIMARD & GUNDOIN, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE RICHELIEU, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO. 700-02-000016-908. COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DE QUÉBEC, PARTIE DEMANDEUSE, vs. PLOMBERIE JACQUES CHARBONNEAU INC., PARTIE DÉFENDEUSE. AVIS LÉgal. Avis public est par les présentes donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 14 mai 1991 à 10h00, au 86, La Terrasse à St-Jérôme. Les dits biens consistent en : 1 horche au propane, 1 lot de pièces de la défenderesse, 1 compo à viande, 8 réfrigérateurs à viande. Conditions: ARGENT COMPANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: Maurice Simard, huissier, (819) 326-7707, Fax: 326-8964. BOYVIN, SIMARD & GUNDOIN, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE RICHELIEU, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO. 700-02-000016-908. COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DE QUÉBEC, PARTIE DEMANDEUSE, vs. PLOMBERIE JACQUES CHARBONNEAU INC., PARTIE DÉFENDEUSE. AVIS LÉgal. Avis public est par les présentes donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 14 mai 1991 à 10h00, au 86, La Terrasse à St-Jérôme. Les dits biens consistent en : 1 horche au propane, 1 lot de pièces de la défenderesse, 1 compo à viande, 8 réfrigérateurs à viande. Conditions: ARGENT COMPANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: Maurice Simard, huissier, (819) 326-7707, Fax: 326-8964. BOYVIN, SIMARD & GUNDOIN, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 mars 1991 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MARCHÉ RICHARD SUZAN INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval, le 17ème jour d'avril 1991, sous le numéro 763858.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, NO. 765-02-00984-882. PERCEPTEUR DES AMENDES, PARTIE DEMANDEUSE, vs. NICK DEL GROSSO, défendeur. Le 14 mai 1991 à 14h00, à la place d'affaires de la partie défenderesse, au 523, Montée Deschênes, district de Richelieu seront vendus par autorité de justice les biens et effets de NICK DEL GROSSO, saisis en cette cause, consistant en : 1 camion pick up Chevrolet GMC 1988 avec pelle à neige, 1 automobile Mercury Topaz 1981, 1 casque cuir, 1 lamping Tramac, LE TOUT SERA VENDU SUIVANT LA LOI CONDITIONS ARGENT COMPANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: Maurice Simard, huissier, (819) 326-7707, Fax: 326-8964. BOYVIN, SIMARD & GUNDOIN, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE RICHELIEU, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO. 765-02-00984-902. JEAN DAUST & FILS C/TE, PARTIE DEMANDEUSE, vs. ESCAVATION VILLE EDWARD, défendeur. Le 15 mai 1991 à 14h00, à la place d'affaires de la partie défenderesse, au 523, Montée Deschênes, district de Richelieu seront vendus par autorité de justice les biens et effets de l'escavation VILLE EDWARD, saisis en cette cause, consistant en : 1 tracteur John Deere 1981, comprend 2 pelles, 1 camion pick up Chevrolet GMC 1988 avec pelle à neige, 1 automobile Mercury Topaz 1981, 1 casque cuir, 1 lamping Tramac, LE TOUT SERA VENDU SUIVANT LA LOI CONDITIONS ARGENT COMPANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: Maurice Simard, huissier, (819) 326-7707, Fax: 326-8964. BOYVIN, SIMARD & GUNDOIN, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE RICHELIEU, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO. 700-02-000016-908. COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DE QUÉBEC, PARTIE DEMANDEUSE, vs. PLOMBERIE JACQUES CHARBONNEAU INC., PARTIE DÉFENDEUSE. AVIS LÉgal. Avis public est par les présentes donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 14 mai 1991 à 10h00, au 86, La Terrasse à St-Jérôme. Les dits biens consistent en : 1 horche au propane, 1 lot de pièces de la défenderesse, 1 compo à viande, 8 réfrigérateurs à viande. Conditions: ARGENT COMPANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: Maurice Simard, huissier, (819) 326-7707, Fax: 326-8964. BOYVIN, SIMARD & GUNDOIN, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE RICHELIEU, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO. 700-02-000016-908. COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DE QUÉBEC, PARTIE DEMANDEUSE, vs. PLOMBERIE JACQUES CHARBONNEAU INC., PARTIE DÉFENDEUSE. AVIS LÉgal. Avis public est par les présentes donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 14 mai 1991 à 10h00, au 86, La Terrasse à St-Jérôme. Les dits biens consistent en : 1 horche au propane, 1 lot de pièces de la défenderesse, 1 compo à viande, 8 réfrigérateurs à viande. Conditions: ARGENT COMPANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: Maurice Simard, huissier, (819) 326-7707, Fax: 326-8964. BOYVIN, SIMARD & GUNDOIN, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE RICHELIEU, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO. 700-02-000016-908. COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DE QUÉBEC, PARTIE DEMANDEUSE, vs. PLOMBERIE JACQUES CHARBONNEAU INC., PARTIE DÉFENDEUSE. AVIS LÉgal. Avis public est par les présentes donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 14 mai 1991 à 10h00, au 86, La Terrasse à St-Jérôme. Les dits biens consistent en : 1 horche au propane, 1 lot de pièces de la défenderesse, 1 compo à viande, 8 réfrigérateurs à viande. Conditions: ARGENT COMPANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: Maurice Simard, huissier, (819) 326-7707, Fax: 326-8964. BOYVIN, SIMARD & GUNDOIN, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE RICHELIEU, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO. 700-02-000016-908. COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DE QUÉBEC, PARTIE DEMANDEUSE, vs. PLOMBERIE JACQUES CHARBONNEAU INC., PARTIE DÉFENDEUSE. AVIS LÉgal. Avis public est par les présentes donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 14 mai 1991 à 10h00, au 86, La Terrasse à St-Jérôme. Les dits biens consistent en : 1 horche au propane, 1 lot de pièces de la défenderesse, 1 compo à viande, 8 réfrigérateurs à viande. Conditions: ARGENT COMPANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: Maurice Simard, huissier, (819) 326-7707, Fax: 326-8964. BOYVIN, SIMARD & GUNDOIN, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE RICHELIEU, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO. 700-02-000016-908. COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DE QUÉBEC, PARTIE DEMANDEUSE, vs. PLOMBERIE JACQUES CHARBONNEAU INC., PARTIE DÉFENDEUSE. AVIS LÉgal. Avis public est par les présentes donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 14 mai 1991 à 10h00, au 86, La Terrasse à St-Jérôme. Les dits biens consistent en : 1 horche au propane, 1 lot de pièces de la défenderesse, 1 compo à viande, 8 réfrigérateurs à viande. Conditions: ARGENT COMPANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: Maurice Simard, huissier, (819) 326-7707, Fax: 326-8964. BOYVIN, SIMARD & GUNDOIN, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE RICHELIEU, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO. 700-02-000016-908. COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DE QUÉBEC, PARTIE DEMANDEUSE, vs. PLOMBERIE JACQUES CHARBONNEAU INC., PARTIE DÉFENDEUSE. AVIS LÉgal. Avis public est par les présentes donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 14 mai 1991 à 10h00, au 86, La Terrasse à St-Jérôme. Les dits biens consistent en : 1 horche au propane, 1 lot de pièces de la défenderesse, 1 compo à viande, 8 réfrigérateurs à viande. Conditions: ARGENT COMPANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: Maurice Simard, huissier, (819) 326-7707, Fax: 326-8964. BOYVIN, SIMARD & GUNDOIN, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 27 mars 1991 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MARCHÉ RICHARD SUZAN INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval, le 17ème jour d'avril 1991, sous le numéro 763858.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, NO. 765-02-00984-882. PERCEPTEUR DES AMENDES, PARTIE DEMANDEUSE, vs. NICK DEL GROSSO, défendeur. Le 14 mai 1991 à 14h00, à la place d'affaires de la partie défenderesse, au 523, Montée Deschênes, district de Richelieu seront vendus par autorité de justice les biens et effets de NICK DEL GROSSO, saisis en cette cause, consistant en : 1 camion pick up Chevrolet GMC 1988 avec pelle à neige, 1 automobile Mercury Topaz 1981, 1 casque cuir, 1 lamping Tramac, LE TOUT SERA VENDU SUIVANT LA LOI CONDITIONS ARGENT COMPANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: Maurice Simard, huissier, (819) 326-7707, Fax: 326-8964. BOYVIN, SIMARD & GUNDOIN, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE RICHELIEU, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO. 765-02-00984-902. JEAN DAUST & FILS C/TE, PARTIE DEMANDEUSE, vs. ESCAVATION VILLE EDWARD, défendeur. Le 15 mai 1991 à 14h00, à la place d'affaires de la partie défenderesse, au 523, Montée Deschênes, district de Richelieu seront vendus par autorité de justice les biens et effets de l'escavation VILLE EDWARD, saisis en cette cause, consistant en : 1 tracteur John Deere 1981, comprend 2 pelles, 1 camion pick up Chevrolet GMC 1988 avec pelle à neige, 1 automobile Mercury Topaz 1981, 1 casque cuir, 1 lamping Tramac, LE TOUT SERA VENDU SUIVANT LA LOI CONDITIONS ARGENT COMPANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: Maurice Simard, huissier, (819) 326-7707, Fax: 326-8964. BOYVIN, SIMARD & GUNDOIN, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE RICHELIEU, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO. 700-02-000016-908. COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DE QUÉBEC, PARTIE DEMANDEUSE, vs. PLOMBERIE JACQUES CHARBONNEAU INC., PARTIE DÉFENDEUSE. AVIS LÉgal. Avis public est par les présentes donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 14 mai 1991 à 10h00, au 86, La Terrasse à St-Jérôme. Les dits biens consistent en : 1 horche au propane, 1 lot de pièces de la défenderesse, 1 compo à viande, 8 réfrigérateurs à viande. Conditions: ARGENT COMPANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: Maurice Simard, huissier, (819) 326-7707, Fax: 326-8964. BOYVIN, SIMARD & GUNDOIN, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE RICHELIEU, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO. 700-02-000016-908. COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DE QUÉBEC, PARTIE DEMANDEUSE, vs. PLOMBERIE JACQUES CHARBONNEAU INC., PARTIE DÉFENDEUSE. AVIS LÉgal. Avis public est par les présentes donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 14 mai 1991 à 10h00, au 86, La Terrasse à St-Jérôme. Les dits biens consistent en : 1 horche au propane, 1 lot de pièces de la défenderesse, 1 compo à viande, 8 réfrigérateurs à viande. Conditions: ARGENT COMPANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: Maurice Simard, huissier, (819) 326-7707, Fax: 326-8964. BOYVIN, SIMARD & GUNDOIN, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE RICHELIEU, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO. 700-02-000016-908. COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DE QUÉBEC, PARTIE DEMANDEUSE, vs. PLOMBERIE JACQUES CHARBONNEAU INC., PARTIE DÉFENDEUSE. AVIS LÉgal. Avis public est par les présentes donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 14 mai 1991 à 10h00, au 86, La Terrasse à St-Jérôme. Les dits biens consistent en : 1 horche au propane, 1 lot de pièces de la défenderesse, 1 compo à viande, 8 réfrigérateurs à viande. Conditions: ARGENT COMPANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: Maurice Simard, huissier, (819) 326-7707, Fax: 326-8964. BOYVIN, SIMARD & GUNDOIN, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE RICHELIEU, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO. 700-02-000016-908. COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DE QUÉBEC, PARTIE DEMANDEUSE, vs. PLOMBERIE JACQUES CHARBONNEAU INC., PARTIE DÉFENDEUSE. AVIS LÉgal. Avis public est par les présentes donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 14 mai 1991 à 10h00, au 86, La Terrasse à St-Jérôme. Les dits biens consistent en : 1 horche au propane, 1 lot de pièces de la défenderesse, 1 compo à viande, 8 réfrigérateurs à viande. Conditions: ARGENT COMPANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: Maurice Simard, huissier, (819) 326-7707, Fax: 326-8964. BOYVIN, SIMARD & GUNDOIN, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE RICHELIEU, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO. 700-02-000016-908. COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DE QUÉBEC, PARTIE DEMANDEUSE, vs. PLOMBERIE JACQUES CHARBONNEAU INC., PARTIE DÉFENDEUSE. AVIS LÉgal. Avis public est par les présentes donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 14 mai 1991 à 10h00, au 86, La Terrasse à St-Jérôme. Les dits biens consistent en : 1 horche au propane, 1 lot de pièces de la défenderesse, 1 compo à viande, 8 réfrigérateurs à viande. Conditions: ARGENT COMPANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: Maurice Simard, huissier, (819) 326-7707, Fax: 326-8964. BOYVIN, SIMARD & GUNDOIN, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE RICHELIEU, COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE), NO. 700-02-000016-908. COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DE QUÉBEC, PARTIE DEMANDEUSE, vs. PLOMBERIE JACQUES CHARBONNEAU INC., PARTIE DÉFENDEUSE. AVIS LÉgal. Avis public est par les présentes donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice, le 14 mai 1991 à 10h00, au 86, La Terrasse à St-Jérôme. Les dits biens consistent en : 1 horche au propane, 1 lot de pièces de la défenderesse, 1 compo à viande, 8 réfrigérateurs à viande. Conditions: ARGENT COMPANT ET/OU CHEQUE VISE. Informations: Maurice Simard, huissier, (819) 326-7707, Fax: 326-8964. BOYVIN, SIMARD & GUNDOIN, HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc, J8C 2J4.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM HOURS MAP PRENEZ AVIS que MAP HOUR, domiciliée et résidant au 1730, rue Crevier, appartement 5, St-Laurent, Québec, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin de changer son prénom en celui de Mandry.

DESCOATEAUX, JARRY, HÉBERT 790, boulevard Laurentien bureau 202 St-Laurent, Québec H4M 2K6

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-05-005361-917

COUR SUPERIEURE PRESENT LE PROTONOTAIRE MARIA HISSON, Jean Cesar, Partie défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-05-004983-910

COUR DU QUÉBEC PRESENT PROTONOTAIRE ADJOINT SNAP-ON TOOLS OF CANADA LTD. WELLESLEY GORDON, Partie défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-02-012160-912

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie GARAI R L TEE, incorporée en vertu de la Partie I-A de la Loi sur les Compagnies le 6 septembre 1983 demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

DESCOATEAUX, JARRY, HÉBERT 790, boulevard Laurentien bureau 202 St-Laurent, Québec H4M 2K6

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-05-004983-910

COUR SUPERIEURE PRESENT PROTONOTAIRE ADJOINT BANQUE TORONTO-DOMINION (CENTRE VISA), Marcel Zehner, Partie défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-05-004983-910

COUR DU QUÉBEC PRESENT PROTONOTAIRE ADJOINT BANQUE NATIONALE DU CANADA, EZZAT SHEHAD, Partie défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-02-012160-912

AVIS SELON L'ARTICLE 1514 DU CODE CIVIL PRENEZ AVIS que le contrat de vente en date du 15 mars 1991 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MARCHÉ RICHARD SUZAN INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Montréal le 14 février 1991, sous le numéro 4360186.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-05-004983-910

COUR SUPERIEURE PRESENT PROTONOTAIRE ADJOINT BANQUE TORONTO-DOMINION (CENTRE VISA), Marcel Zehner, Partie défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-05-004983-910

COUR DU QUÉBEC PRESENT PROTONOTAIRE ADJOINT BANQUE NATIONALE DU CANADA, EZZAT SHEHAD, Partie défenderesse

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL NO. 500-05-004983-910

COUR SUPERIEURE PRESENT PROTONOTAIRE ADJOINT COMPAGNIE PRENEUR DU CANADA, ROLLANDE ETHER, Partie requérante

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE (ART. 102) DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: 176526 CANADA INC. Corporation légalement constituée ayant son siège social au 5795, Christophe-Colomb, suite 102, Montréal (Québec) H2S 2E8.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE (ART. 102) DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: 176526 CANADA INC. Corporation légalement constituée ayant son siège social au 5795, Christophe-Colomb, suite 102,

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

L'alliance Québécois-autochtones, un leurre ?

George Erasmus a une lourde pente à remonter

Robin Philpot

Essayiste, auteur du récent ouvrage Oka : dernier alibi du Canada anglais

SI GEORGE ERASMUS est déterminé à faire alliance avec le Québec dans l'objectif de donner, tant au Québécois qu'aux autochtones du Canada, le statut qu'ils recherchent, il aura du pain sur la planche.

Ce n'est pas que les Québécois refuseront d'étudier une telle offre. Le gouvernement Lévesque n'a-t-il pas noué une alliance avec les Cris du Québec à la suite du rapatriement de la Constitution en 1981? Mais le défi de M. Erasmus, ou de celui qui prendra sa place à la tête de l'Assemblée des Premières Nations du Canada, se posera surtout au Canada anglais, où ces propos ne sont pas bienvenus par les temps qui courent.

Sourde oreille anglophone

Les médias de langue anglaise, par exemple, contrairement aux médias français, ont généralement fait la sourde oreille aux déclarations et aux excuses de M. Erasmus à l'endroit du Québec. Pourtant M. Erasmus a parlé en anglais. Pour être juste envers les médias anglais, il faut noter que rien, dans le mémoire de 18 pages soumis le 24 avril par M. Erasmus au Comité Beaudoin-Edwards, ne laisse transparaître un changement de cap de l'Assemblée des Premières Nations du Canada dans son attitude à l'égard du Québec.

Ainsi, *The Gazette* (25 avril 1991) cite M. Erasmus mais s'en tient strictement au texte du mémoire : « Si on accorde une protection constitutionnelle au Québec fondée sur sa société, sa langue et sa culture, on doit assurer une protection égale aux peuples autochtones. Nous ne pouvons plus accepter la politique de deux poids, deux mesures dans ce pays. » Voilà des propos qui ne reflètent pas une générosité exagérée envers le Québec.

En entrevue, toutefois, M. Erasmus a exprimé ses regrets pour son exagération verbale de l'été dernier ainsi que son vœu de faire alliance avec le Québec. Nous nous devons donc de le prendre au mot. Mais

George Erasmus se rend-il compte de la tâche qui l'attend ?

En effet, une nouvelle ardeur pour la cause amérindienne a surgi au Canada anglais depuis un certain temps. Ardeur plutôt suspecte que quelques exemples suffisent à illustrer.

Une caricature de *Ottawa Citizen* parue au lendemain de la présentation du mémoire de M. Erasmus, montrait M. Mulroney et un fonctionnaire en train de discuter tandis que des autochtones manifestaient devant le Parlement à Ottawa. M. Mulroney demande : « *What do Canada's Natives want?* » Depuis 30 ans, le Canada n'arrive pas à répondre à la question « *What does Québec want?* », mais voilà qu'il a recours à une pirouette de rhétorique, qui consiste à répondre à une question par une autre question portant sur un tout autre sujet.

Un ancien ami du Québec, le dramaturge canadien Rick Salutin, a expliqué à l'assemblée annuelle d'Alliance Québec à Montréal pourquoi il rejette le mouvement souverainiste actuel au Québec : entre autres à cause de l'attitude des Québécois lors de la crise d'Oka et de leur manque d'ouverture relativement aux droits des Premières Nations. Quand quelqu'un lui a signalé que le racisme était pire en Alberta et en Saskatchewan, Salutin a avoué qu'il y a encore du racisme, mais s'est dit « agréablement surpris de la nouvelle attitude des Canadiens anglais à l'égard des premiers habitants du pays ».

Lors de la même réunion à Montréal, l'autre conférencière d'Alliance Québec, Sharon Carstairs, leader du Parti libéral manitobain, a commencé par dénoncer le concept de deux peuples fondateurs du Canada — façon à peine voilée de rejeter l'un de ces peuples — en annonçant que « les peuples autochtones n'ont jamais eu besoin d'être fondés ».

Autre exemple : la revue de gauche *Canadian Dimension* a titré son article sur les travaux de la Commission Bélanger-Campeau « *Post-Oka Québec Debates its Future* ». (« Le Québec de l'après-Oka discute de son avenir »). Bref, la cause autochtone au Canada anglais sert de paratonnerre pour tous les sentiments anti-



La main tendue d'Erasmus, la perplexité des Québécois...

Si M. Erasmus décide qu'il est prêt à défendre le Québec, il verra avec quelle vitesse l'expression « traître » arrivera aux lèvres de ses anciens amis.

québécois de Canadiens désemparés de voir s'amplifier le mouvement souverainiste après l'échec de Meech.

Un seul diable à la fois

Puisque le Canada anglais a trouvé le coupable et que la politique ne tolère pas deux diables en même temps, George Erasmus devra se remettre les manches à l'espèce rediger cette nouvelle ardeur anglo-canadienne au profit de la reconnaissance des droits des autochtones ainsi que ceux du Québec.

Il pourrait commencer par apprendre aux Canadiens anglais que les Micmacs ne vivent pas seulement à Restigouche, mais surtout dans les trois provinces maritimes voisines. Ou encore, que seulement une minorité des Cris du Canada habite le Québec, dans ce que de nombreux Canadiens anglais s'amusent à rebaptiser « *Rupert's Land* ».

Pour cela, M. Erasmus pourrait profiter de la véritable ruée vers la Baie James, côté Québec, de personnalités politiques et médiatiques anglo-canadiennes désireuses de se faire photographier sous la tente avec Billy Diamond ou Matthew Coon-Côme.

À ce propos, il est surprenant que toutes ces personnalités, qui se disent partisans des Cris, ne remar-

quent pas au passage les autres Cris de la Baie James, ceux de l'Ontario. Pourtant, ils sont Cris, eux aussi, et ils s'opposent eux aussi à des projets de barrages d'Ontario Hydro.

M. Erasmus pourrait leur signaler que non seulement les Cris de l'Ontario s'opposent à la construction de barrages, mais qu'ils ne bénéficient pas, eux, de la Convention de la Baie James. Ils doivent se contenter de l'un de ces infâmes traités numérotés du siècle dernier ou du tournant du siècle, qui n'ont accordé aux signataires que 1 \$ par année, des droits conditionnels de chasse et de pêche et un drapeau canadien.

Il pourrait montrer à ces amateurs torontois du mode de vie traditionnel amérindien que le piègeage est presque mort à cause des campagnes antifourrures, tandis que chez les Cris du Québec, le tiers de la population vit encore du piègeage grâce au programme de sécurité du revenu pour les chasseurs et trappeurs créés par la Convention de la Baie James.

Nos personnalités bien-pensantes apprendraient aussi qu'un groupe de Cris de l'Ontario a tenté de faire reconnaître ses racines québécoises afin de bénéficier de la Convention. Ou encore ils verraient que, selon le recensement de 1986, le revenu moyen des ménages à la réserve crie de Constance Lake, en Ontario, près de la Baie James, est de 16 000 \$ par année, alors qu'à Waskaganish, village natal de Billy Diamond, le revenu moyen des ménages est de 34 120 \$ par année.

Traître au Canada anglais ?

Si M. Erasmus décide qu'il est prêt à défendre le Québec, il y a ample matière à penser que le Québec est distinct du Canada an-

glais, même en ce qui a trait au traitement réservé aux autochtones. Mais il s'agit d'un champ miné pour lui et pour l'Assemblée des Premières Nations du Canada.

Il verra avec quelle vitesse l'expression « traître » arrive aux lèvres de ses anciens amis. Au Canada anglais, on commencera à lui poser des questions qui, curieusement, n'ont pas été posées jusqu'ici.

Ainsi, M. Erasmus est-il représentatif de tous les Amérindiens ? A-t-il 50 % des voix dans toutes les communautés amérindiennes et inuit du Canada ? Ne lui en faudrait-il pas au moins 65 % pour prendre une position pareille ? Les méthodes traditionnelles de choix des chefs sont-elles démocratiques ? Plusieurs peuples autochtones — dont les Mohawks, qui ne sont pas membres de l'Assemblée des Premières Nations — sont-ils d'accord avec ce changement de cap ? Ainsi de suite...

Ce sont peut-être des considérations de ce genre qui ont amené l'Assemblée des Premières Nations du Canada à déclarer devant le Comité Beaudoin-Edwards qu'elle « ne commenterait ni la nature et la portée du droit du Québec à l'autodétermination, ni sa validité ».

Les déclarations de M. Erasmus représentent tout de même un heureux revirement. Après tout, puisque le Canada discute constitution pour régler la question québécoise, les autochtones du pays ont tout intérêt à faire respecter le droit du Québec à l'autodétermination, ne serait-ce que parce que le précédent ainsi créé pourrait leur servir.

Une telle politique autochtone aurait bien plus de chances de réussir pour eux qu'une alliance avec celui qui semble le plus fort, et qui possède le pouvoir, en échange des quelques miettes habituelles.

Au-delà du calcul tactique

Michel Bérubé

Juriste, l'auteur est à l'emploi du gouvernement du Québec

J'AI ÉTÉ un peu surpris de lire en première page du DEVOIR que George Erasmus prenait position en faveur d'un renforcement des pouvoirs du Québec au sein de la fédération canadienne.

Je n'étais pas le seul fonctionnaire à lire LE DEVOIR dans l'autobus qui me conduisait au bureau et j'ai été plutôt déçu de voir que les propos de M. Erasmus suscitaient avant tout du scepticisme, sinon de l'hostilité. Les propos qu'il a tenus pendant la crise d'Oka ne se sont pas effacés des mémoires.

En y réfléchissant davantage, je pense cependant que ce serait une erreur de notre part de voir dans la démarche de M. Erasmus envers le Québec le seul résultat d'un calcul tactique. On peut lire dans l'alliance qu'il propose au Québec une équation qui ramène les Québécois et les autochtones à un statut de minorités obligées de se défendre ensemble. Mais on peut aussi voir beaucoup plus loin que cette équation qui risque d'apparaître dévalorisante aux uns comme aux autres.

Il me semble que M. Erasmus admet tout simplement que les Québécois recherchent à bon droit la possibilité de se donner un gouvernement adapté à leurs besoins. Les demandes des autochtones, bien qu'elles comportent en plus une dimension territoriale, ne sont pas différentes.

On prend pour acquis que les Canadiens anglais ne veulent rien savoir d'un fédéralisme asymétrique et qu'ils sont fondamentalement opposés à tout changement. Quand le Québec a revendiqué un statut de société distincte, il s'est pourtant fait répondre qu'il n'était pas la société la plus « différente » que logeait la fédération. Les Terre-Neuviens et les autochtones, pour ne nommer qu'eux, ont aussi plaidé pour le droit à la différence.

Une alliance Québécois-autochtones est possible, autour du concept des « droits collectifs ».

Ces questions sont d'autant plus intéressantes à soulever en ce moment avec la nomination de M. Joseph Clark au poste de ministre responsable des Affaires fédérales-provinciales. La résurrection du concept d'un Canada devenu une « communauté de communautés » paraît tomber à point nommé.

Cette approche est-elle vraiment aux antipodes de celle d'un Canada bilingue et multiculturel ? Personnellement, je ne comprends pas que les tenants de cette vision généreuse, qui s'étend d'ailleurs aux autochtones, puissent continuer en 1991 à montrer à l'égard des revendications du Québec une insensibilité aussi inversement proportionnelle à l'ouverture d'esprit manifestée envers d'autres revendications.

Le Québec dispose bien sûr d'un territoire et, contrairement aux autres communautés menaçantes, il pourrait bien un jour partir avec ce territoire. Mais ceci n'explique pas complètement la contradiction. On est très hésitant au Canada anglais à l'idée de reconnaître à qui que ce soit des droits collectifs.

C'est pourquoi cette idée d'une alliance avec les autochtones, autour de l'idée de « droits collectifs », mérite qu'on lui porte un moment d'attention. Je ne demanderai pas à tous les Québécois de s'y intéresser car je peux comprendre qu'elle n'ait guère de valeur aux yeux de ceux — je sais qu'ils sont nombreux — qui ont jeté la serviette et qui ne croient plus à l'existence d'une certaine capacité d'adaptation du Canada.

Je peux comprendre que le gouvernement du Québec ne puisse présentement répondre à la main qui nous est tendue par M. Erasmus. Il est juste de croire que la balle soit maintenant dans le camp du Canada anglais.

Mais à titre de Québécois, je considère toutefois important de faire savoir à M. Erasmus l'importance du message qu'il a lancé. Le Canada qui saurait composer avec la réalité autochtone et la réalité québécoise ne serait pas selon moi la Tour de Babel qu'on semble craindre qu'il puisse devenir.

Quoi qu'il arrive, les Québécois demeureront des Québécois, tout comme les « Indiens » du Canada conserveront leur identité distincte, qu'elle soit reconnue ou pas. Personnellement, je veux bien lui dire merci, à l'ami George, pour la réflexion qu'il me force à engager.

Les Québécois doivent saisir la main tendue

Jean Morisset

Professeur de géographie, UQAM. Auteur de *L'identité usurpée*

Nous vous avons suffisamment bien servi l'Angleterre pour nous être mérité mieux que les Sauvages des anciennes réserves.

(Henri Bourassa)

À LA SUITE d'un « revirement spectaculaire », selon ce qu'en rapportaient les journaux francophones — la presse anglophone se drapant dans un silence significatif —, Georges Erasmus, président de l'Assemblée des Nations Premières, tendait, la semaine dernière, la main au Québec pour lui proposer une alliance.

Il est pour le moins surprenant, ajoutait-on dans ces journaux, qu'après avoir voué le Québec aux géométries durant la crise du Lac Meech et la crise d'Oka, Erasmus se ravise au point d'affirmer que les Québécois et les autochtones constituent des alliés naturels. Il y a de notre propre intérêt, précisait en substance ce dernier, que le Québec se voit conférer plus de pouvoirs et que son statut de société distincte soit raffermi. Nous n'allons pas, promettait-il, participer à une conférence constitutionnelle dont il serait exclu.

On ne saurait être plus clair et plus solidaire, dans le contexte confédératif avoué que poursuit le présent gouvernement du Québec. Aussi importe-t-il de considérer avec extrême attention la réponse formulée par le ministre Gil Rémillard à l'invitation du président Erasmus : « Le dossier des autochtones et le dossier du Québec sont deux choses différentes, de statuer le ministre délégué aux Affaires canadiennes (sic). Les autochtones parlent d'un peuple ou d'une nation. Tandis que dans le cas du Québec, vous parlez d'un État, d'un gouvernement. » (C'est moi qui souligne).

Le message ne saurait être plus évident. Aussitôt qu'il s'agit des autochtones, le Québec cesse comme par enchantement d'être une société distincte, peuple ou nation, pour se transmuter en État — un État bien

blanc, bien propre et bien démocratique. L'attitude de Gil Rémillard rappelle immédiatement les mots que Talleyrand se fera servir par Napoléon : « De la main dans un bas de soie. » Il faut espérer que Georges Erasmus ne la prendra pour rien d'autre que ce qu'elle est...

Il y a de quoi désespérer, en effet. Aux yeux du parti au pouvoir, le Québec est un État, et les autochtones un reliquat non gouvernemental, entre lesquels il ne saurait y avoir, bien sûr, aucune commune mesure. On croirait réentendre ici, mot pour mot, la salade socio-politique que le Québec s'est vu servir *ad nauseam*, durant des années, par l'establishment libéral et humanitaire anglo. Nous vous aimons bien, mais soyons réalistes, chrétiens et modernes !

L'histoire se répète

Je me refuse à croire que, dix ans après les premières invitations adressées au Québec par Georges Erasmus, on aboutisse exactement aux mêmes rebuffades.

J'en appelle au gouvernement et au peuple du Québec, et à René Lévesque en particulier, disant-il déjà dès 1981. Nous avons besoin d'alliés aujourd'hui même. (...) C'est maintenant que le temps est venu d'appuyer les Nations Premières de ce pays. Ce n'est pas le temps pour nous (autochtones et Québécois) de rester séparés et de nous enfoncer dans la défaite. » (LE DEVOIR, 6 janvier 1982).

Une telle invitation est restée, à l'époque, lettre morte. « Le Québec peut être sensible à un appel des Nations indiennes pour reconnaître leurs droits dans la Charte du Canada, faisait alors timidement savoir Gérard Godin au nom du PQ, mais de là à une alliance, ce serait dangereux pour tous les partenaires d'une telle alliance... »

Quand on accuse Georges Erasmus d'avoir été si dur à l'endroit du Québec lors de la crise d'Oka, il faut bien admettre que le Québec l'avait été encore plus à son endroit une décennie plus tôt. Tous les autochtones qui ont tenté des rapprochements politiques avec le Québec, souvent

parce qu'ils étaient métissés à un passé québécois dont les Québécois eux-mêmes ne veulent pas, ont essuyé une amère déception (1).

Ils sont bien forcés de se rendre compte que le projet politique et social québécois est fondé sur le refus du souffle autochtone qui circule à travers lui, aussi bien sur le plan historique que sur le plan somatique et culturel. Il n'est qu'à revoir la façon hautaine, pour ne pas dire méprisante, dont le Québec a fait preuve systématiquement, en 1981-1982, devant l'éventualité de poursuivre un lobbying commun, à Londres, au moment des débats devant mener au rapatriement de la Constitution.

Que le même scénario se répète dix ans plus tard, sans qu'il n'y ait véritablement eu, entre-temps, de réflexion nouvelle axée sur le destin qui nous aura constamment associés à travers l'histoire, relève d'une inconscience dont nous risquons de payer très cher le prix, un jour prochain. Il régnait depuis toujours, en ce pays, une guerre civile identitaire qui a culminé avec la crise d'Oka et dont nous nous efforçons chaque jour de masquer davantage la profonde prégnance.

Comme l'affirme avec une candeur viscérale le parler québécois, on n'est peut-être pas « sorti du bois », mais une chose est certaine : « on n'est pas des sauvages ». Que les Français se le tiennent pour dit ! Et les Indiens aussi ! Il doit bien y avoir, derrière de tels désaveux, quelque vérité cachée devant laquelle on ne veut surtout pas lever le rideau : la peur ontologique de paraître « sauvages » et « petit Blanc », sur un plan international.

Pendant que Jacques Parizeau, à la recherche d'alliances stratégiques, s'efforçait justement de courtiser une France qui ne prenait aucun engagement réel, l'offre de Georges Erasmus demeure ferme et directe. Si Parizeau n'a encore rien dit sur cette affaire, c'est qu'il a sans doute tout dit.

Mais, quelles que soient les précautions dont on voudra s'entourer, la question est posée, la main est tendue. Le Québec veut-il s'allier ou

pas ? Veut-il faire cause commune avec l'Assemblée des Nations Premières, dans la poursuite d'un même combat ?

Quand on y réfléchit tant soit peu, cela n'est pas arrivé si souvent que les Québécois, et les Canadiens (français) qui les ont antécédés, aient formellement reçu de telles propositions à travers leur histoire. C'est pourquoi, tant que nous n'aurons pas réagi collectivement à la proposition de Georges Erasmus, nous n'aurons rien fait pour régler le problème de l'avenir du Québec. Et encore moins la question de son passé !

Des leaders non représentatifs

J'en appelle, en tout tour, à Georges Erasmus, en le priant de ne considérer ni le gouvernement Bourassa, ni le parti de Parizeau, comme la voix suprême de ce pays, de même que tous ceux qui se sont donné comme mandat de fonder une patrie sur notre dépeuplement identitaire métré. Nous sommes bien autre chose que le Québec officiel du dernier quart de siècle. Les autochtones sont bien placés pour le savoir, eux qui ont été constamment associés à notre histoire, depuis Pontiac jusqu'au Lac Meech, en passant par Louis Riel et Gabriel Dumont.

Si nous existons toujours comme peuple, ce n'est ni à la France, ni à la langue française, et encore moins à l'Angleterre que nous le devons. C'est grâce à l'apport autochtone en foui au plus profond de notre être collectif. Sans cet appui, nous n'aurions jamais survécu aux XVIIe et XVIIIe siècles et il ne se trouverait aujourd'hui aucun Rémillard, aucun Godin et aucun Parizeau pour répondre « oui, mais » et s'en laver les mains.

Ce n'est pas en transformant en anglophones et en ennemis potentiels les leaders autochtones, sous le prétexte abusif qu'ils ont subi, tout comme nous, l'assimilation à l'Empire, que nous recouvrerons la dignité perdue d'avoir accepté, comme allant de soi, l'assassinat de Riel et la conquête de l'Ouest et du Grand

Nord, sur lesquels le Canada contemporain aura appuyé sa mythique fondatrice.

Dans un tel contexte, la légitimité de Gil Rémillard et du gouvernement Bourassa à se constituer en interlocuteurs attitrés du Québec doit être remise en question.

Leur opinion ne concerne qu'eux et leur vision blanche d'une histoire qui s'est donnée tous les instruments, depuis François-Xavier Garneau jusqu'à Lionel Groulx, pour occuper le rôle essentiel des autochtones dans notre survie, l'essence même de notre rapport à la formation de l'Amérique. Ce n'est certes pas parce que nous parlons français que nous avons droit à l'indépendance, mais parce que nous sommes un peuple né des veines géographiques de ce continent.

Nous n'avons jamais commencé à nous parler et à nous entretenir de notre passé commun sur cette terre d'Amérique. Voilà que Georges Erasmus nous en offre la chance. Prenons-le au mot. Dans une longue entrevue que reproduisait LE DEVOIR il y a douze ans (le 20 mars 1979), M. Erasmus concluait par ce qui suit : « Rien, absolument rien ne nous sera jamais donné si nous ne l'exigeons pas nous-mêmes. » Eh bien, soyons d'abord exigeants vis-à-vis nous-mêmes et saisissons l'occasion qui nous est offerte !

C'est maintenant ou jamais que le moment est arrivé de le faire, quelles qu'en soient les conséquences sur le plan social, politique et territorial. Le pays possible n'en sera que plus riche de mille promesses, de mille héritages et de mille mélanges.

Quant à moi, mon choix est fait. Je ne voudrai jamais d'un pays qui aura dit non à de telles propositions avant même d'avoir entrepris le moindre pourparler. Entre l'indépendance d'un peuple qu'on aura vidé de sa substance géographique et la souveraineté de l'être, je choisis la souveraineté.

(1) Georges Erasmus écrit toujours son prénom avec un « s », que je sache, contrairement à ce que reproduit la presse francophone qui tient absolument à en faire un « anglo » sous prétexte qu'il parle anglais.

L'équipe du DEVOIR LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale : José Boileau, François Brousseau, Jean Chartier, Yves d'Avignon, Jean-Isabelle Lamoureux, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Louis G. L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Clément Trudel ; à l'information culturelle : Pierre Beaulieu, Paule DesRivieres, Marie-Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski ; à l'information économique : Robert Dufresne, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte ; à l'information politique : Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et editorialiste à Québec), Michel Verre (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), Laurent Soumis (politique municipale), aux affaires sociales : Paul Gauthier (questions sociales), Jean-Pierre Proulx (éducation, religions), Louis G. Francœur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commiss), Danielle Cantara, Thérèse Chagnelle, Monique Isabelle (clavistes), Denise Babin (secrétaire à la rédaction), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Christine Ouellet (secrétaire à la direction) LA DOCUMENTATION : Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa) LA PUBLICITÉ : Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Christiane Benjamin, Caroline Bourgeois, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major (publicitaires)

Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon, Céline Poisson (maquettistes), Johanne Brunet (secrétaires), L'ADMINISTRATION : Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Louis Huot, Jean-Guy Lacas, Rachel Leclerc-Verre, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Isabelle Baril, Linda Thériault (secrétaires à l'administration), LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE : Michelle Allie (directrice), Monique Corbeil, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, LES ANNONCES CLASSÉES : Marie-Hélène Alarie, Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Christiane Vaillant, LA SOLICITATION TÉLÉPHONIQUE : Yves Williams, Patrick Kozan (coordonnateurs), Patrick Saless, Micheline Ruelland, Louise Paquette, Raymond Paquin, Jean-Marc Ste-Marie, Françoise Coulombe, Jean-François Lapointe LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques, Montréal, L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 51-3361, Abonnement, (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS : 603708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.